

# LEMA

LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !

[www.lemapaysbasque.eu](http://www.lemapaysbasque.eu)

N°162 - Décembre 2011ko Abendua - MENSUEL : 2 €

## Les Basques ont parlé



L'Alsace retrouve son unité  
p. 2

Euskal Etxeen kongresua  
p. 5

Leçon de la crise grecque  
p. 6 - 7

Elections :  
EAJ-PNB en tête  
p. 18

Zorionak  
Bonnes fêtes

LES CENTRISTES BASQUES  
ABERTZALE BAKEZALEAK

 EAJ  
PNB  
[www.eaj-pnb.eu](http://www.eaj-pnb.eu)



## L'Alsace unie, source de prospérité



L'Alsace va prendre un nouveau chemin avec la création d'une collectivité unique. Un projet que défend depuis longtemps le parti autonomiste Unser Land, comme nous l'explique son Président Jean-Georges Trouillet.

### Comment définiriez-vous Unser land, régionaliste, autonomiste, nationaliste...

Unser Land affirme que l'Alsace forme une nation. Partant de là, nous réclamons un statut politique permettant d'assumer et de pérenniser cet état de fait. Au vu des principes fondateurs de l'État français, nous avons conscience qu'un statut d'autonomie est une nécessité et un minimum absolu.

### Que représente Unser land au niveau de l'Alsace en terme d'élus et d'influence ?

Unser Land est un parti très jeune, puisqu'il a été créé en octobre 2009. Pourtant, nous comptons dans nos rangs plusieurs maires et conseillers municipaux. Lors des dernières élections, outre des résultats très encourageants, un de nos jeunes candidats a été élu conseiller général de Sarre-Union. Cela faisait plus de 70 ans qu'il n'y avait pas eu de conseiller général autonomiste en Alsace. Mais au delà de cet événement, notre parti pèse surtout par son travail de terrain, sa présence régulière dans les médias et ses bonnes relations avec certains élus sans étiquette.

### Un projet d'assemblée unique d'Alsace est sur les rails. Qu'en pense Unser land ?

En Alsace, l'État a toujours joué la carte du « diviser pour régner ». La multiplication des structures administratives et des échelons de décision a conduit non seulement à un immobilisme généralisé mais également à l'émergence de rivalités de clocher artificielles. Ces deux facteurs ont empêché de porter un message cohérent au niveau de l'Alsace et d'obtenir les avancées politiques nécessaires. Partant de ce constat, il y a maintenant une vingtaine d'années, le mouvement alsacien ainsi que certains élus ont proposé de créer une collectivité unique. Ce projet consiste à fusionner les trois collectivités alsaciennes –

départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ainsi que la région Alsace - en une entité unique. Nous soutenons pleinement ce projet, qui n'est pas une fin en soi, mais une première étape vers l'autonomie politique.

### Certains, notamment dans le département du Haut Rhin s'opposent à cette assemblée unique. Pour quelles raisons ?

Depuis 20 ans, tous les sondages ont montré une forte adhésion des Alsaciens au projet d'assemblée unique, y compris dans le Haut-Rhin où plus de 60% des sondés y sont favorables. Jusqu'à présent, les conseillers généraux du Haut-Rhin, ont toujours bloqué le projet, et ce, pour des raisons basement matérielles : la sauvegarde de leur propre mandat.



Jean-Georges Trouillet, président d'Unser Land

### En ces temps de crise, l'Allemagne semble s'en sortir mieux que ses voisins. La proximité de l'Alsace avec ce pays ou la Suisse permet t-elle d'atténuer les effets de la crise dans votre région ?

Notre position géographique, au milieu d'une des macrorégions les plus prospères d'Europe, est théoriquement un atout exceptionnel. Or, les études parues récemment démontrent une baisse continue du PIB alsacien depuis plusieurs années. Alors que nous étions la deuxième région la plus riche de l'hexagone, nous sommes désormais tombés dans la moyenne française. D'un autre côté, le

nombre de travailleurs frontaliers alsaciens, mais également le nombre d'implantations d'entreprises germanophones en Alsace sont en chute libre. Tous ces phénomènes sont corrélés et n'ont qu'une seule origine : la baisse du nombre de locuteurs germanophones en Alsace.

Les principaux décideurs économiques de la région - CCI comprises - tirent en vain la sonnette d'alarme depuis plusieurs années. Mais l'État reste autiste. Pire, cet été, le recteur d'académie de Strasbourg a annoncé une réorganisation de filière bilingue qui conduira à terme à un démantèlement de l'enseignement paritaire.

Le dogme jacobin menace non seulement notre identité culturelle et linguistique, mais désormais, il nous conduit également au désastre économique.

### Comment voyez-vous l'avenir proche de l'Alsace dans le triangle France/ Allemagne/ Suisse ?

La tendance actuelle ne peut s'inverser qu'à deux conditions. La première est de nature institutionnelle : seule l'attribution de compétences spécifiques en matière de coopération internationale et d'enseignement permettrait de créer des conditions adéquates pour sortir l'Alsace de sa situation de glacis. Ces dispositions seront proposées le 1<sup>er</sup> décembre lors du vote solennel qui devrait mettre la collectivité unique sur les rails.

Lorsque cette condition sera remplie, il faudra ensuite rendre aux Alsaciens leur fierté et leur permettre d'assumer pleinement leur identité. L'Alsace pourra enfin redevenir cette région rhénane prospère, foyer de l'humanisme et terre d'échange.

Jean-Georges Trouillet  
Président d'Unser Land



## Recevez désormais le Lema par courriel

Vous souhaitez recevoir votre magazine Lema en avance ?

Vous souhaitez recevoir des informations et des invitations de la part de la rédaction de Lema ?

C'est très simple : il vous suffit de nous faire parvenir votre adresse électronique à : [contact@ejj-pnb.eu](mailto:contact@ejj-pnb.eu).

Et c'est tout. Alors, n'hésitez pas !



## La fin du Bunga Bunga

La crise, dont on n'imagine plus une issue rapide, permet à ceux qui apprécient la modération, le consensus et la valeur des mots, de percevoir une évolution des mœurs politiques.

L'actualité, très riche au niveau international, national et même locale, révèle des similitudes quand à la nécessité de rassembler et de proposer des projets réalistes.

Bien sûr, nous avons été frappés par le départ de G. Papandreou qui a laissé sa place issue de la dynastie familiale, à un gouvernement de coalition ; puis par celui de S. Berlusconi, dont les frasques n'ont pas suffi à faire oublier aux Italiens les problèmes économiques du pays. Il laisse enfin sa place à Mario Monti, un économiste respecté, « adepte de la persuasion, plutôt que de la polémique ».

En France, les négociations entre le PS de F. Hollande et les écologistes d'E. Joly, pardon de C. Duflot... dans le cadre des élections présidentielles, ont donné lieu à des débats âpres ; parfois cacophoniques mais elles ont surtout permis d'aborder des questions de fond (l'indépendance énergétique). Jusque là seules les cartes électorales donnaient l'occasion à ces familles politiques de se parler.

Alain Lamassoure était interviewé par le SUD OUEST le 12 novembre dernier. Le député européen, président de la commission des budgets, révélait que les prises de

position de l'opposition avaient autant d'influence sur les taux d'intérêts que celles de Nicolas Sarkozy. Ce sont les marchés qui mettront un terme à la surenchère des candidats et qui leur imposeront une attitude responsable. On peut s'en réjouir, et s'en inquiéter. Les États ne sont plus gérés sur la base d'un projet démocratique. Mais, le modèle démocratique est-il le plus performant ? Il a montré ses limites en Italie.

Chez nous aussi, l'actualité montre des exemples de positions raisonnables et de volonté d'ouverture.

Jean-Jacques Lasserre, président du Conseil des Élus, a proposé d'organiser une conférence des présidents de communautés de communes pour « évoquer ensemble le contrat territorial dans ses bases ». Cette initiative qui s'affranchit des clivages politiques, rappelle que le contexte économique n'aura pas de pitié pour les territoires faibles, le Pays Basque en particulier, et que l'organisation de sa défense doit être un compromis.

Les préfets locaux ont également radicalement changé leur communication depuis le départ de Philippe Rey. M. Stéphanini, Préfet de Région, a lancé l'Observatoire des Trafics dans le cadre du projet de Ligne à Grande Vitesse. Il n'a pas hésité à réunir les représentants des États espagnols et français, des collectivités, des collectifs de

défense et de RFF, pour définir enfin, le niveau réel du trafic ferroviaire.

Son collègue M. Ceccaldi, Préfet des Pyrénées Atlantiques, a également repoussé l'échéance de la Carte des Coopérations Intercommunales par « manque de vision partagée du territoire ». Les exemples cités doivent influencer ceux qui cherchent encore un mode de gouvernance.

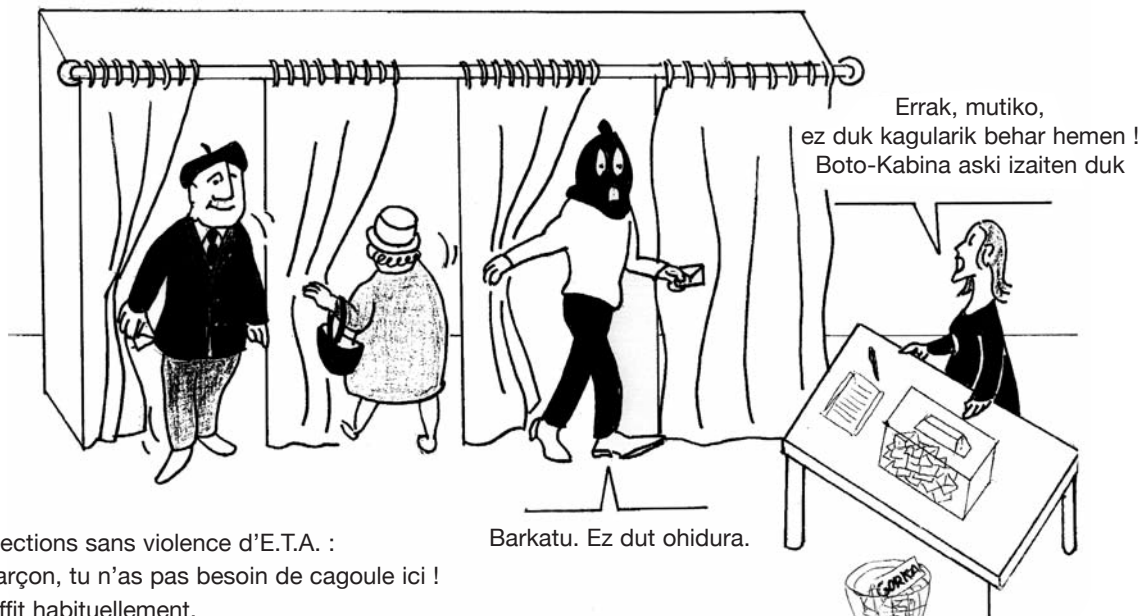
Au lendemain des élections législatives espagnoles ou le Parti Populaire de M. Rajoy emporte une victoire historique, souhaitons que ce nouveau gouvernement ne se contente pas de sa majorité absolue aux Cortes pour essayer de résoudre seul, le problème de la pauvreté qui touche 22% de la population. C'est bien dans sa capacité à écouter et à partager qu'il trouvera les ingrédients de la réussite. Le Parti Nationaliste Basque sera encore un acteur sérieux, rigoureux et consensuel. Amaiur, qui bénéficie aujourd'hui de la passion populaire, doit prouver sa capacité à représenter ceux qui lui ont fait confiance, sous peine de terminer comme M. Zapatero.

Il est temps de « commencer le cycle des accords, de l'intelligence et des solutions partagées » - I. URKULLU, 20 nov. 2011

Jean TELLECHEA

### E.T.A.ren INDARKERIARIK GABEKO

#### LEHEN HAUSTESKUNDEAK



Premières élections sans violence d'E.T.A. :

- Dis mon garçon, tu n'as pas besoin de cagoule ici ! L'isoloir suffit habituellement.
- Pardon, je n'ai pas l'habitude.



## Le rose vous va si bien...

Les élections législatives suivront de très près les présidentielles au printemps prochain et les États majors des partis politiques s'affaireront. Localement aussi, on prépare ses candidats. Actuellement Pays Basque et Béarn sont représentés par 2 UMP (MAM et J. Grenet), 2 Modem (F. Bayrou et J. Lassalle) et 2 PS (M. Lignière Cassou et D. Habib). Or, le parti socialiste a des ambitions : il voudrait profiter de la vague rose si leur candidat Hollande était élu président et confirmer sa main mise sur le département depuis ses succès aux dernières cantonales et sénatoriales. Au PS, on dit la 4<sup>ème</sup> circonscription (celle de Jean Lassalle) prenable, tout comme la 5<sup>ème</sup> (celle de Jean Grenet). Donc le PS pourrait envoyer 4 députés sur 6 à l'assemblée nationale à Paris. En théorie du moins...

## Tu veux ou tu veux pas ?

Le PS, on l'a dit, se sent pousser des ailes pour les prochaines législatives. Mais les spécialistes de la politique locale n'en finissent pas de s'étonner : pourquoi le parti socialiste ne met-il pas en avant ses têtes d'affiches dans les circonscriptions prenables ?

Dans la 4<sup>ème</sup> prête à basculer, le leader naturel, le maire d'Oloron Bernard Uthurry, n'ira pas. Il dit préférer sa ville et la région à un siège de député. Les mauvaises (?) langues auront tôt fait de dire qu'en fait il renvoie l'ascenseur au Modem Jean Lassalle, qui l'aurait aidé à conquérir la capitale du Haut Béarn lors des dernières municipales face à l'UMP Hervé Lucbéreilh.

Dans la 5<sup>ème</sup>, 2 des candidats "naturels" du PS ont décliné l'offre : Jean Espilondo le maire d'Anglet et Christophe Martin le conseiller général du Boucau. Là, l'explication n'est certainement pas à chercher du côté d'un cadeau offert à Jean Grenet...

## Lassalle très tiède ?

Lors du débat organisé par le collectif Batera à Mauléon, le député Jean Lassalle n'a pas caché qu'il serait la première victime de la création d'une institution Pays Basque: le seul député basco-béarnais pourrait faire les frais du redécoupage de sa circonscription qui tiendrait enfin compte des logiques des territoires. Mais c'est aller un peu vite en besogne car le candidat Lassalle est redoutable quand il parle à ses électeurs : il sait souffler le froid quand il dit avoir été opposé au département Pays Basque et à la chambre d'agriculture et le chaud en rappelant que ces même

basques l'ont quand même élu ! Et s'il dit qu'il soutiendra à Paris tout projet venant des élus du Pays Basque (chaud), il rajoute que ce ne sera pas facile de convaincre ses collègues (froid). Au bout du compte, cela fait très tiède, non M. Lassalle ?

## Et maintenant, que vais-je faire ?

C'est certainement la question que se posent les militants de Batera. Après avoir organisé une consultation à l'échelle du Pays Basque en 2010, des forums citoyens en 2011, que reste-t-il à faire pour que le Pays Basque soit enfin reconnu en 2012 ? On sait que la proximité des élections est synonyme de beaucoup de promesses et qu'ensuite le réveil est douloureux. La promesse non tenue du candidat Mitterrand en 1981 est encore dans les mémoires. Et si en fait, la solution venait d'ici ? Comme en Alsace, où les élus ont pris leur avenir en main en décidant de supprimer 2 départements et une région devenues obsolètes, pour les remplacer par une collectivité territoriale unique d'Alsace. Au passage, signalons qu'en faisant cela, bon nombre d'élus ont voté la disparition de leur poste et de tous les avantages qui allaient avec.

Alors, on se prend à rêver que nos "grands" élus prennent le dossier en main et aillent négocier une collectivité territoriale pour le Pays Basque. Et qu'enfin on parle d'avenir. Mais qui portera le message ?

## Une région, ça suffit !

Les opposants à une reconnaissance du territoire du Pays Basque ont des formules qui reviennent souvent dans leur argumentation : séparation = affaiblissement, département coupé en 2 = appauvrissement et gaspillage. Le dernier en date est de dire que le Pays Basque n'a pas besoin d'une structure puisqu'elles existent déjà: le département et la région. Pour leur répondre, on utilisera juste un argument économique soulevé par le maire de Mauléon, Michel Etchebest : « *Les professionnels du Pays basque sont en train de mettre en place une marque qui garantisse que les produits estampillés Pays Basque le soient réellement. C'est un atout pour nos entreprises quand on connaît l'image du Pays Basque. Or qui sera à même de défendre ce label ? La région Aquitaine qui travaille de son côté à créer un label Aquitaine ? Ou le Conseil général à Pau qui doit toujours se soucier de parité entre Pays basque et Béarn ?* ».

## Et la Soule alors ?

Début novembre, le biltzar des maires a rappelé son souhait de voir la Soule rattachée à l'arrondissement de Bayonne et non plus à celui d'Oloron. Il faut dire que la petite province basque vit depuis 50 ans dans une espèce de schizophrénie permanente. Basque de culture, elle est administrativement rattachée au Béarn. Ses entreprises dépendent de la CCI de Bayonne Pays Basque mais sont rattachées au tribunal de commerce de Pau. Ne parlons même pas de l'offre de soin : les patients souletins dépendent de la Caisse d'assurance maladie de Pau, même s'ils se font soigner à la clinique la plus proche, celle de St-Palais, qui dépend de celle de Bayonne. Les élus souletins aimeraient bien donner un peu de cohérence à tout cela: ils l'ont fait en adhérant à l'établissement public foncier local (EPFL) du Pays Basque ou en participant au conseil des élus ou encore au syndicat intercommunal de soutien à la langue basque. Ils ne pourront donc que regretter qu'il n'y ait pas eu plus de 30 maires du Pays Basque le jour du vote de la motion au biltzar des maires...

## L'euskara à l'école

Le basque à l'école? Ce n'est pas vraiment une nouveauté tant l'enseignement bilingue connaît une courbe ascendante de ses effectifs (près de la moitié des écoliers). La nouveauté par contre est à chercher dans un secteur où le bilinguisme est encore peu présent: l'enseignement professionnel. Et c'est le lycée St-Joseph d'Hasparren qui donne l'exemple avec 7h30 d'enseignement en euskara par semaine jusqu'au bac. Avec l'aide de l'Office public de la langue basque et d'enseignants volontaires, cette formation basque permettra aux élèves ayant déjà suivie une formation bilingue au collège, de poursuivre dans la même voie.



Mensuel d'opinion basque

25, rue Thiers - 64100 BAIONA  
Tél. : 05 59 46 15 34 - Fax : 05 59 59 54 84  
Directeur de la publication : Beñat OTEIZA  
b.oteiza@eaj-pnb.eu

Imprimerie Arizmendi - Place de la gare, Saint-Jean-Pied-de-Port  
Design graphique / mise en page : Izar Design  
N° CPPAP 0613 P 11238

## Munduko Berri

### Munduko Euskal Etxeen Kongresua Donostian

Bosgarren aldikotz egin da Biltzar eder hori Eusko Jauraritzak muntaturik Donostiako Kursaal aretoan. Ibarretxe ren gobernuak hasi zuen bilkura mota hori eta Lopez enak jarraitu du. (Egia erraiteko J. A. AGIRREren denboran jada bazeuden Euskal Etxeak eta zenbait bisitatu zituen). Azaroaren 2tik 4a barne bildu dira munduan barreatuak diren 178 euskal etxeetako ordezkariak Europa, Amerika, Asia eta Ozeaniako 24 erresumetatik jinik. Ikusten den bezala Afrika da bakarrik falta orain arte. Hor zentro bakotzak agertu du nola biltzen diren euskaldunak beren hizkuntz eta kulturaren inguruan munduko edozein xokotan. Gehienik egiten dituzten aktibitateak dira : euskal dantzak, sukaldaritza, euskara klaseak, eta trinketeak dituzten euskal etxeetan pilota.

Hor ziren ere Euskal Gobernuko zerbitzuak Gillermo Etxenike eta Zelaia jaunek gidaturik lehena kanpo harremanetako ardura duna eta bigarrena Euskal Etxeetat arduratzen dena, biak Irunekoak.

Gobernu egituretarik hor ziren: Etxepare Institutua eta Habe helduen ikasketa zentroak biltzen dituen erakundea. Lurdes Auzmendi kultur ministeritzako kontseilari ordea, Aizpea Goenaga eta Mari Jo Olaricegi mintzatu dira euskara erakasten duten zentroetat, bai Euskadin bai diasporan. Haberen barne daude 104 euskaltegi 37000 ikaslerekin eta 1418 ikasleekin. Erakundearen budxetak 32 Milioi euro egiten ditu.

### Mintzaldiak

Euskal diaspora 2 tokitan da bereziki azkar Ipar Amerika eki aldean (Kalifornia, Nevada, Idaho, Wyoming, Utah, eta abar) nahiz New York en berean (mendealean beraz) baden ere Euskal etxe bat.

Eta gero Hego Ameriketan, bereziki Argentinan (4 miloi jende euskal jatorrikoak 130 euskal etxe).

Uruguai eta Txilen. Badaude ere euskal etxeak Kolonbian, Mexikon Perun, Venezuelen eta abar...

Hortako herri hoietan badira ere euskal etxeen Federazioak. Ezagunena eta zaharrena Argentinakoa FEVA deitua, Mar

del Platako Denak Bat deitzen den zentroan muntatua 1955ean.

Bigarrena da Ipar Ameriketako Nabo oso ezaguna ere eta gero Uruguaiako Fivu. Venezuelak ere baditu 3 zentro inportante. Boisek bere Euskal Museoaren argazki andana ederra erakutsi du : euskal politikariek zer egiten duten ere ikusten da hala nola Reagan eta Paul Laxalt biak zaldiz edo Jon Garamendi Kaliforniako gobernadore ordea denak Patty A. Miller en esplikazio-nekin.

Erakunde hoiak denek eman dute beren zentroen eta aktibitateen berri. Geroago entzun dira euskaletxeen mintzaldiak heietan euskara ederrean emanak Kekek eko zentroarena (urrunarra den Adelaide Daraspe) Bartzelonakoarena eta Pauekoarena (Frantzia. badira ere Parisen eta Bordalen).



Felipe Eiherragibel Zuberotarra Argentinako PNVren burua, bere andrea eta Udalbiltza-Udalbideko Bixente Arozena eta Ramuntxo Camblong, Hondarribiko batzokian.

### Lurrarna Biarritzeko Irati Gelan

Aurten Biarritzen muntatua izan da Euskal Herriko Ganbarak (EHLG) urtero egiten duen laborantza feria. Irati gela eraikin biziki handi bat da eta bere barnean dituen toki anitzak denak laborantzak hartu ditu. Beharrik denak barnean ziren zeren kanpoan euria eta denbora txarra egiten zuen 3 egun hoietan. Britainia zen eskualde gomitatua eta J. M. Harribey ekonomilaria aurtengo gozaita.

Irekitze ofizialean Maryse Cachenaud presidentak eta Mixel Berhocoirigoinek eman dituzte xehetasunak 2 hizkuntzetan denbora guzian pertsona ofizial guzien aitzinean. Didier Borotra Biarritzeko auzapezak zion « feria miresgarri bat » zela André Garretak (CCIko burua) ere pozik agertu da. Hor ziren ere eta denek hitza hartu dute Mixel Pastouret kontseilu orokorrekoa,

Sylvie Salabert Akitaniakoa, J. J. Lasserre eta Frédérique Espagnac 2 zenaturrak eta Koldo Lizarralde Gipuzkoako diputaziokoa. Hungigarriena segur aski eskoletako haur andana (1 200) bat bazela bereziki abereri so. Hor zen ere Thierry Thomas Britainiatik jina : « *Laborantza industrialak kalte handiak egin ditu gure lurretan eta ordu da altxa gaiten hondamendi hortarik Euskal Herrian gertatzen ari den gisan* ».

J. M. Harribey k erran digu ttipian bere aitaxirekin behi zain egoiten zela Bastida eta Hazparneren arteko lurretan eta Euskal Herria ezagutzen zuela. Bere mintzaldi argian mintzatu da kapitalismo finantziaroaren kontra, hunek denak desorekatzen baiditu : munduan gero ta gehiago jendea goseak joa dago eta munduko hegoaldeko laborariek ezin bizia dute.

Baziren beste mintzaldi eta filmak ere hala nola Green Peace n lana munduan. Beste bat oso interesantea laborari batzuen gogoetekin beren ofizioaz.

Dena dela jende anitz ibili da hor (25 000 iduriz) eta haur anitz ere. Lurrarnak bere egitekoa ongi egin du eta prest gaude heldu den urtekoa ikusteko !! Zorionak antolatzaile eta aktoreeri !

### Liburuak

Bixente Serrano Izko nafartar idazleak Nafarroa liburu ederra Elena Phagaburuk frantsesez ezarri du Udalbide-Udalbiltzak galde eginik. Liburu hortan aipatzen da Nafarroa osoa.

Azaroaren 28an Elkar etxean Baionan egiten da aurkezpena prentsa aurreko baten bidez. goizeko 11etan. Denak gomit zirezte ! Luzaideko Dantzak liburuak aipatzen ditu ez bakarrik Luzaidekoak (Luzaide = Valcarlos) baizik Lapurdi, Baxe nabar eta Xuberokoak Baztanekoak. Biziki liburu aberatsa da (900 orrialde). Migel Angel Sagaseta Luzaideko eretor egonak (1963-1977) egina da anitz argazkirekin. Izgarriko lana ! Sagasetak aipatzen ditu 20garren mendeko musikari hoberenak eta Xuberoko dantzari hoberenak.

Zorionak bihotzetik Sagaseta jaunari !!

Ramuntxo Kanblong



## Quelques leçons de la crise grecque

La crise des dettes souveraines de la zone euro est, depuis des mois, au cœur de l'actualité économique, financière et politique. Elle a atteint son paroxysme avec la crise grecque : comment un pays qui représente 3% du PIB de l'Europe a-t-il pu entraîner l'Union européenne et l'euro dans une crise dont on peine à voir l'issue ? Voici quelques éclairages pour essayer de mieux comprendre les enjeux et les effets de cette crise.

C'est Valéry Giscard d'Estaing qui a obtenu, en 1981, l'entrée de la Grèce dans la CEE alors même que ce pays ne remplissait aucun des critères d'adhésion. Pour l'ancien Président français, en effet, « Une Europe sans la Grèce aurait été comme un enfant sans certificat de naissance »... Pourtant, on s'est très vite aperçu que la Grèce n'avait pas joué franc jeu et qu'en 2000, elle avait pipé les données sur le déficit, la dette et l'inflation afin de rentrer dans la zone euro.

Ces fameuses légèretés fiscales et administratives reprochées à la Grèce, ces petits arrangements avec le Droit, s'accompagnent d'une structure économique largement étatisée et basée notamment sur une multitude d'entreprises publiques peu compétitives et innovantes. Le système fiscal est plus que défaillant et il institutionnalise une sorte d'immunité fiscale pour certaines catégories (dont les armateurs et les professions libérales) et... l'Église orthodoxe qui jouit d'un patrimoine très important.

Dès lors, accabler les citoyens de taxes nouvelles ne sert pas à grand-chose sinon à alimenter le sentiment d'injustice pour ceux qui ne peuvent échapper à l'impôt. C'est pourtant dans un tel contexte qu'a été mis en place le plan de sauvetage européen destiné à sauver la Grèce de la banqueroute et à éviter d'entraîner le reste de l'Europe vers des horizons inconnus...

### Les leçons du référendum grec avorté

Le Premier Ministre démissionnaire Georges Papandreou a pris le risque de réduire à néant les efforts de ses partenaires européens en voulant soumettre à un référendum le compromis trouvé par l'Union européenne.

Sur le plan interne, la décision de celui-ci aurait sans doute pu se comprendre comme une façon de mettre chacun (majorité, opposition et ensemble des citoyens) devant ses responsabilités. Sur le plan européen en revanche, cette décision aurait été d'une irresponsabilité choquante : voici le Gouvernement d'un pays porté à bout de bras depuis deux ans par les autres membres de la zone euro qui, pour se refaire une légitimité, prend le risque de compromettre, par des décisions unilatérales, la stabilité de l'ensemble de l'économie européenne.



Le premier ministre grec, Georges Papandreou a été le premier chef de gouvernement européen à payer le prix de la crise.

Le grand manteau de la démocratie dont Papandreou s'était paré ne doit pas faire illusion. Certes, les Grecs auraient eu la parole, mais cela n'aurait pas été le cas des plus de 260 millions d'habitants de la zone euro, dont le destin aurait été pourtant en jeu dans ce vote. À nouveau, l'on voit bien qu'organiser au niveau national un référendum sur des enjeux européens équivaut, quelque part, à prendre en otage ses partenaires.

Cet exemple montre aussi que recourir au référendum peut être dangereux et risque de court-circuiter le jeu normal de la démocratie au lieu de la renforcer. Nos États fonctionnent sur le modèle de la démocratie parlementaire. Les actions entreprises par nos dirigeants sont donc, théoriquement, conformes aux souhaits des peuples. Si ce n'est pas le cas, les élections permettent de changer de gouvernants en fonction des programmes qu'ils présentent.

L'on a vu aussi avec le cas grec, combien la formulation de la question est importante. S'agissait-il de demander à la population grecque si elle acceptait ou non un plan de rigueur ou si elle désirait ou non rester dans la zone euro ? On pouvait imaginer une réponse négative à la première question et une réponse plutôt positive à la deuxième...

À tous ceux qui réclament le recours plus systématique au référendum pour entendre « la volonté du peuple », l'on objectera que les mêmes ne se sont pas émus, bien au contraire et heureusement, quand la peine de mort a été abolie en France par la voie parlementaire... Qu'aurait donné à l'époque un référendum sur un sujet aussi fondamental ? Et comment aurait été formulée la question ?

### Le problème de gouvernance européenne

Au-delà du caractère manifestement inadapté de l'instrument référendaire à ce genre de situation, l'épisode grec met en lumière une faiblesse structurelle dans la construction européenne et qui concerne la façon dont l'Union est gouvernée. Le pouvoir y est détenu par les Chefs d'États et de Gouvernements dont le comportement est dicté, logiquement, par des règles qui mettent au premier plan les intérêts nationaux. C'est bien à cette faiblesse systémique de l'Europe des États qu'il convient de s'attaquer en dotant l'Union d'institutions autonomes en capacité d'agir au nom de l'intérêt commun européen.

Avec la crise grecque, c'est l'architecture communautaire qui est remise en cause, avec une Union monétaire sans union politique ni mécanisme clair de soutien entre pays. C'est aussi la construction européenne qui perd un peu de son sens dans la mesure où certains européens ne voient pas pourquoi ils paieraient pour les autres (le débat actuel sur l'opportunité de mettre en place les Eurobonds en est une bonne



illustration)... C'est aussi le modèle social continental, basé sur un État-providence plus ou moins développé, qui risque de subir une transformation radicale sous le coup d'une rigueur imposée à la Grèce mais qui pourrait aussi devenir un modèle anti-crise pour les autres pays...

## Les risques de contagion

La défiance des marchés financiers et des investisseurs pourrait s'étendre à d'autres maillons faibles de la zone euro comme l'Italie, le Portugal ou l'Espagne ; ces pays auraient alors plus de mal à financer leur dette... sans parler de la France où l'on voit l'écart, avec l'Allemagne, des taux auxquels elle emprunte, monter à un niveau record...

L'exemple de l'Italie à cet égard est assez édifiant : l'inquiétude est particulièrement palpable en raison de l'exposition, notamment des banques françaises, à la dette italienne et des liens étroits entre les deux pays. Le fardeau de cette dette (1900 milliards d'euros, soit 120% du PIB du pays !) est cinq fois plus lourd que celui de la dette grecque. En raison de sa taille et du fait qu'elle est la 3ème économie européenne, l'Italie porte une responsabilité particulière : elle représente 17,4% du PIB de la zone euro, soit à peine moins que la France (19,4%) ; dès lors, sans l'Italie, la monnaie unique ne serait plus viable mais dans le même temps, un éventuel plan sauvetage s'avérerait très complexe à mettre en place.

## La valse des Gouvernements

Par ailleurs, l'on peut se demander si les démocraties en Europe ne sont pas en train de plier, les unes après les autres, face à la dictature des marchés. La crise de l'euro vient de faire sa 6ème victime politique : après l'Irlande, le Portugal, la Slovaquie, la Grèce et l'Italie, c'est au tour de l'Espagne de connaître un changement de majorité politique : la tragédie de la dette souveraine plombe la conjoncture économique et lamaine les équipes au pouvoir.

Cependant, l'émergence d'un nouveau gouvernement à Madrid, ultra-majoritaire et donc à même de faire passer facilement les réformes nécessaires, n'est pas de nature à

changer radicalement la donne dans la mesure où l'Espagne s'est fabriquée une croissance artificielle avec une bulle immobilière qui éclate aujourd'hui : d'une part, la croissance, outil essentiel pour éponger les dettes, ne sera pas au rendez-vous, et d'autre part, la rigueur en Espagne s'inscrit dans une conjoncture médiocre partout en Europe. Déjà à mi-année, les ¾ des communautés autonomes espagnoles avaient dépassé leurs limites de déficit autorisé...



Mariano Monti, le nouveau premier ministre italien

## L'accélération du débat sur la construction politique de l'UE

On le voit bien, la crise que traverse la zone euro a relancé la perspective d'une Europe fédérale : l'intégration économique et monétaire n'est pas viable sans l'intégration politique. L'Europe fédérale, c'était le rêve des pères fondateurs, Jean Monnet en tête, au sortir de la guerre. Ils ont failli y parvenir avec la Communauté Européenne de Défense (CED) : il s'agissait de mettre en place une armée européenne, dotée d'un gouvernement politique. Mais, le projet a échoué car il a été rejeté par l'Assemblée Nationale française en 1954.

Force est de constater qu'aujourd'hui, cette impulsion politique faisant défaut, l'Europe se trouve dans une quasi-impasse, avec des processus de décision contraignants et une lenteur qui l'empêchent d'avoir les mêmes armes que ses partenaires américains ou chinois.

Pour autant, il faut rester lucide : le saut fédéral nécessaire ne serait pas possible pour tous les pays européens tant les disparités sont importantes. Il est évident que l'ensemble des politiques de l'Union dans certains domaines éminemment politiques (fiscalité, social, diplomatie, défense, énergie...) ne peut concerner de la même manière tous les États-membres.

Aussi, la juxtaposition de deux Europe (une Union large aux liens plus lâches et une Communauté resserrée et plus intégrée à partir de la zone euro) ne pourrait-elle pas devenir une option à prendre au sérieux afin de pouvoir franchir ce saut fédéral ? Ce schéma permettrait de résoudre la querelle qui oppose depuis toujours les deux conceptions française et britannique de l'Europe entre élargissement et approfondissement ; il aurait un double avantage : la puissance politique d'un cœur européen intégré et la capacité de pacification et de développement d'une Europe élargie.

Il restera ensuite à être imaginatif pour penser les institutions à mettre en place... un défi qui ne semble pas hors de portée de l'Union européenne qui est une construction unique en son genre ; mais un défi qui lui sera nécessaire de relever tant elle se trouve à un tournant de son histoire.

## Les Eurobonds

Le principe des « Eurobonds » ou « Euro-obligations » est de créer une institution chargée d'émettre des obligations au niveau européen pour financer tout ou partie des déficits des pays de la zone euro. Certains pays empruntent en effet sur les marchés à des taux très élevés, car ces pays présentent des risques de défaut (d'où l'importance des notes attribuées par les fameuses agences de notation). Ces euro-obligations réduiraient ce risque et donc le taux d'intérêt associé, si tous les pays regroupés se déclaraient solidaires dans le remboursement de l'emprunt. Mais une telle solution induirait un rapprochement vers une Europe fédérale et vers une ingérence plus importantes de l'UE dans les politiques économiques, sociales et fiscales menées par chacun des États-membres... ainsi qu'une augmentation des taux actuellement supportés par les pays les moins en danger comme l'Allemagne. Les pays européens sont-ils prêts à cela pour tenter de sortir de la crise des dettes souveraines ?



## Le Basque culinary center

Un projet à vocation internationale autour de la gastronomie.

La gastronomie basque et même mondiale a désormais son centre de recherches et d'études à Donostia San Sebastian. Le Basque Culinary Center (BCC) abrite une faculté des sciences gastronomiques, qui propose une offre de formation hautement qualifiée, et un centre de recherche et d'innovation.

Le projet du BCC a été mis en place par la fondation Basque Culinary Center qui est composée par le "patronage" (institutions, cuisiniers référents, entreprises), le conseil international consultatif et l'université "Mondragon Unibertsitatea".

### **Basque Culinary Center : une vocation internationale**

Le lancement de ce projet gastronomique répond à plusieurs objectifs. Parmi eux, garantir la place de la cuisine basque dans le peloton de tête de la "Haute cuisine" et innover pour le futur. Tout cela supposait la mise en place de connaissances de haut niveau et la formation de professionnels qualifiés.



En définitive, il s'agit de promouvoir la recherche et l'échange de connaissances entre professionnels de la gastronomie et entreprises. Mais aussi de donner au BCC une dimension internationale, pour que le Pays basque soit reconnu comme la "mecque" de la "Haute cuisine" mondiale.

### **Des grands noms de la cuisine**

Sans surprise, on retrouve les meilleures toques de la cuisine basque dans le "patronage" du BCC : Juan Mari Arzak, Martin Berasategi, Pedro Subijana, Karlos Argiñano, Andoni Luis Aduriz, Hilario Arbelaitz ou encore Eneko Atxa.

Le "patronage" est aussi composé de structures publiques (Mondragon Unibertsitatea, le gouvernement basque, le ministère des sciences et de l'innovation, la diputacion foral de Gipuzkoa et la mairie de Donostia-San Sebastián, le centre technologique AZTI-Tecnalia) et d'entreprises (Fagor Group, Eroski, Martiko, Heineken y Covap).

### **La faculté de sciences gastronomiques**

La faculté de sciences gastronomiques du Basque culinary center est un centre dépendant de l'université de Mondragon. Le BCC est la seule faculté au niveau de l'État espagnol à proposer une formation de niveau universitaire dans le domaine de la gastronomie.

Le diplôme en gastronomie et arts culinaires délivré par le BCC est adapté à l'espace d'enseignement supérieur européen avec ses 4 grands axes du savoir: techniques de cuisine - salle - sommelier, gestion commerciale, sciences et technologies et culture et art.

L'activité de la faculté tournera autour de 3 grands types de formations: le diplôme en gastronomie et arts culinaires du BCC (après une formation universitaire de 4 ans dispensée en espagnol et anglais), les formations "hors cadre" pour les professionnels et une grande offre de formation continue destinée aux professionnels.

L'offre dirigée spécifiquement aux professionnels est adaptée dans ses contenus, méthodes et horaires pour qu'ils puissent concilier études et activité professionnelle.

Un centre de recherche et d'innovation en alimentation et gastronomie.

Parallèlement à la faculté, le BCC compte un centre de recherche et d'innovation en alimentation et gastronomie.

L'alimentation, l'hôtellerie et la gastronomie ayant un énorme potentiel d'innovation, la découverte de nouvelles connais-



sances peut donner le jour à une nouvelle génération de produits, nouveaux services et nouvelles entreprises dans le secteur. Pour cela il était indispensable de créer une structure de recherche scientifique d'excellence.

Le centre permettra aussi le retour en grâce du concept gastronomique: le goût du plaisir, l'importance des marques de qualité, et sensibilisera le secteur, tout comme la société en général, à l'importance de la qualité et de l'authenticité.

### **Conseil international consultatif**

L'ouverture au monde du BCC est garantie par son conseil international consultatif composé de cuisiniers influents dans le monde de la cuisine. Présidé par Ferrán Adriá, il compte également Yukkio Hattori (Japon), Massimo Bottura (Italie), Michel Bras (France), Dan Barber (États Unis), Gastón Acurio (Perou), Alex Atal (Brésil), Heston Blumenthal (Royaume uni) et René Redzepi (Danemark).



## EAJ-PNB premier parti d'Euskadi

EAJ-PNB a conforté sa position de parti le plus voté en Euskadi

La soirée électorale a commencé par cette déclaration d'Iñigo Urkullu : « On voit bien la différence l'Espagne est l'Espagne avec le bipartisme et Euskadi est Euskadi avec 4 partis ». Pour la situation économique qui est difficile en Euskadi aussi, le slogan suivant avait paru dans les journaux : « Euskadi est à l'Espagne ce que l'Allemagne est à l'Europe ».



Jose Angel Agirrebengoa, président régional navarrais d'EAJ-PNB

En tout cas si Mariano Rajoy a remporté ces élections en Espagne (186 députés au PP contre 110 au PSOE), c'est bien dans un contexte économique très mauvais pour l'État Espagnol.

En Euskadi, comme a dit Iñigo Urkullu, c'est EAJ-PNV qui gagne avec 323 000 voix et 40 000 voix de plus qu'Amaiur (284 000 voix). EAJ-PNV aura son groupe propre au Congrès avec 5 députés dont 3 en Biscaye, un en Gipuzkoa, et un en Araba. Ces députés sont Josu Erkoreka (chef du groupe), Aitor Esteban et Pedro Azpiazu pour la Biscaye, Arantxa Tapia pour le Gipuzkoa et Emilio Olabarria pour Araba.

La Gauche abertzale revient avec 7 députés (6 dans la CAB et 1 en Navarre). Elle aura son groupe.

Le PSE reste avec 4 députés (perte de 5 députés) et le PP 3 députés.

Euskadi est plus abertzale que jamais et EAJ-PNV continuera à en être le leader.

En Navarre saluons d'abord la victoire d'Uxue Barcos réélue pour la 3<sup>ème</sup> fois, qui représentera son groupe Geroa Bai qui réunit des abertzale indépendants et EAJ-PNV. UPN-PP maintient ses 2 députés et le PNS en perd 1.

Aux sénatoriales, EAJ-PNV obtient 4 élus (Anasagasti, Cazalis, Rut Martinez pour Bizkaia et L. Leanizbarrutia pour Gipuzkoa). Amaiur a 3 élus.

### Arguments de campagne

Le Président du d'EAJ-PNV avait hérité en 2007 d'un parti divisé après le renoncement d'Imaz et d'Egibar. Ce dernier était soutenu par Arzallus. Urkullu a terminé l'unification du Parti le 22 octobre lorsqu' Arzallus, invité directement par Iñigo, est venu à Sabin Etxea pour assister à la célébration de la Paix et se fondre avec lui dans un « abrazo » commun.



Uxue Barcos, (Geroa Bai) réélue en Navarre, très émue

Pour les élections générales du 20 N il voit 2 options possibles, l'une, celle d'EAJ-PNV qui est certifiée par 34 années de travail, à Madrid aussi, pour le développement d'Euskadi. L'option alternative du PP et du PSE qui, lors de cette campagne, ont fait des efforts pour montrer ce qu'ils ne sont pas et l'option de la gauche abertzale qui a reconnu ouvertement qu'elle ne croit pas en une présence continue au Congrès. Inigo Urkullu accuse les socialistes, les populaires et Batasuna (maintenant Amaiur) de ne pas croire en Euskadi et d'avoir d'autres intérêts dans ces élections.

Et il demande dans un meeting célébré devant le Parlement à Gasteiz le vote pour que dimanche apparaisse sur la carte une Euskadi peinte en vert, en Paix et maîtresse de son propre destin. L'alternative à EAJ-PNV est l'incertitude du PSE et du PP qui s'efforcent de s'éloigner d'eux-mêmes et sont différents de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font.

« Face à cette incertitude, nous offrons la garantie du modèle EAJ-PNV ». Il rappelle le premier slogan du parti lors des premières élections démocratiques de 1977 : « Force, Efficacité, et Honnêteté » devise qui continue à définir notre action. Lui et ses compagnons sont « orgueilleux du modèle EAJ-PNV de construction nationale », un modèle qui cimentera son parti lorsque la formation donna le oui à la participation pleine et entière et non à l'essai d'imposition et de chantage de ETA à Chiberta. Tout comme il reproche à la gauche abertzale sa vocation intermittente disant : « J'y vais mais je n'y vais pas » et qui n'est pas capable d'assumer publiquement l'engagement d'aller à Madrid défendre les intérêts d'Euskadi.

Erkoreka, le chef du groupe EAJ-PNV à Madrid, a fait une campagne très dynamique. Il a rappelé les magnifiques résultats obtenus ces 4 dernières années :

- Avoir réalisé le blindage du Concerto Economico, pièce avancée de l'auto-gouvernement
- 18 compétences arrachées à Madrid soit 1 million d'€ de plus par jour pour Euskadi
- avoir aidé le gouvernement Zapatero à se maintenir pour avancer vers la Paix (dépôt des armes).

## Le livre du mois : La Société Basque Traditionnelle



Le Code civil a établi les fondements du droit en France. C'est une étape majeure dans l'unification juridique de l'État français, entamée sous l'Ancien régime et poursuivie plus tard durant les républiques successives. Il représente aussi la fin définitive des anciens modes d'organisation de la vie privée et publique dans les provinces de l'État, en particulier au Pays Basque.

Dans chaque province basque depuis leur création durant le Moyen-âge, les relations humaines à chaque niveau de la vie quotidienne (famille, quartier, village, vallée, province) s'articulaient selon des

logiques appelées « Coutumes » ou « fors » et peu à peu rédigées. Ces textes mettaient notamment l'accent sur l'etxalde, soit la cellule de base de la maison familiale et de ses dépendances.

Autour de celle-ci s'organisaient les hiérarchies familiales, les liens de voisinage, les assemblées paroissiales, les assemblées provinciales, et cet écheveau était défendu parfois par le biais de conflits face au pouvoir royal ou à la noblesse.

Spécialiste reconnue de cette question, le docteur en droit Maite Lafourcade rend ce monde disparu accessible au grand public.

**Présentation à la librairie Elkar à Bayonne, le 10 décembre, à 16 heures.**



## Le Conseil de Développement Euskal Herriko Garapen Ko

Dans le prolongement des deux articles précédents, publiés dans les LEMA d'octobre et de novembre 2011, nous proposons mais fait également allusion à l'actualité et notamment aux conséquences immédiates de la réforme territoriale. Dans cet esprit, le Premier Ministre sur la question de la réforme des collectivités territoriales. Dans cet esprit, le CEPB prend part au débat sur la Loi 2010-1563 du 16 décembre 2010. Ainsi, les arguments

### La réforme des collectivités territoriales controversée

Comme il l'avait annoncé avant les élections sénatoriales, M. Bel, Président du Sénat, veut préparer l'acte 3 de la décentralisation. Le changement de majorité au sein du Sénat a été l'expression d'un réel mécontentement des élus locaux face à une réforme territoriale aussi importante.

Le 6 Octobre, Jean-Pierre Bel a demandé au Premier ministre de prendre acte du résultat des élections sénatoriales et de revoir la réforme des collectivités territoriales.

Ainsi, les réactions ne se sont pas faites attendre. Nathalie Goulet et Françoise Féret annonçaient le 7 octobre 2011 leur intention de déposer une proposition de loi visant à reporter de six mois la mise en place de la carte des intercommunalités au niveau des départements »

Lors d'un déplacement en Indre et Loire le même jour, le Premier Ministre a affirmé qu'il avait « décidé de donner, partout où c'était nécessaire, davantage de temps à la concertation » afin d'achever l'intercommunalité et a considéré qu'il fallait prendre le temps nécessaire sans s'enfermer dans des contraintes de calendrier.

### Les élus renforcés

Lors de la séance du 2 novembre, les sénateurs ont examiné la proposition de loi du président de la Commission des Lois, Jean-Pierre Sueur qui remanie la réforme territoriale et repousse à la date butoir d'adoption des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale du 31 décembre 2011 au 31 octobre 2012. Ce texte redonne la main aux élus au détriment du Préfet et préserve les syndicats intercommunaux existants entre autres.

Adopté en première lecture le 4 novembre, ce texte a suscité la réaction du Premier Ministre, participant à l'Assemblée Générale des Maires de Haute-Savoie, à Morzine. « À ce stade, il n'est pas nécessaire de modifier la loi pour prendre le temps des discussions approfondies ».

La détermination du Sénat face à la réforme territoriale considérée comme brutale par bien des élus locaux s'est à nouveau exprimée lors du vote de la proposition de loi, signée Nicole Borvo Cohen-Seat, d'abrogation du conseiller territorial, le 17 novembre. Le texte, composé d'un article unique, a été adopté par 180 voix contre 137. Les sénateurs de l'Union centriste et républicaine (UCR) n'ont pas pris part au scrutin, à l'exception de trois qui ont voté pour.

Le groupe UMP a voté contre, sauf Alain Fouché et Louis Pinton qui se sont abstenus. Lors de la discussion, Philippe Adnot, sénateur divers droite et président du département de l'Aube, avait fait savoir qu'il voterait ce texte de suppression « parce que l'honneur d'un parlementaire est de voter en son âme et conscience » et qu'il jugeait toujours la création du conseiller territorial comme représentant « une réforme douteuse, inutile, cause de divisions ».

Dans un communiqué, Philippe Richert, Ministre des Collectivités Territoriales a affirmé que « la désorganisation des travaux du Sénat » le contraignait « à annuler sa présence au congrès de l'Association des régions de France (ARF) ». « Avec ce vote qui conduit à une nouvelle impasse législative, souligne le Ministre en charge des Collectivités territoriales dans un communiqué, c'est un nouveau pan de la réforme territoriale qui est mis inutilement à mal par ce débat. De l'aveu même de la majorité sénatoriale, ce vote restera sans conséquence pour l'avenir de la réforme territoriale. Pour autant elle s'est entêtée. »

Pour les sénateurs il s'agissait d'« un premier pas symbolique vers une nouvelle étape de la décentralisation » et ajoutaient que « cette proposition laisse toute sa place au débat à venir des états généraux de la démocratie locale organisés par le Sénat ».

En effet, les 23 et 24 février se tiendront les états généraux de la démocratie locale. Les

550 000 élus locaux recevront un questionnaire ouvert conçu par un comité de pilotage de représentants de tous les groupes du Sénat, présidé par Yves Krattinger. Les états généraux traiteront des questions de compétences, de finances, de gouvernance territoriale et des relations avec l'État.

Intercommunalité structures à fiscalité propre / Pays Basque Nord



### Réaction en Pays Basque : la proposition de M. Jakes Abeberry

D'abord en Assemblée Plénière le 13 octobre, puis dans la presse le 19 octobre 2011, M. Jakes Abeberry, conseiller municipal de Biarritz et conseiller communautaire de l'ACBA, considère que le Conseil des Élus du Pays Basque doit profiter du changement de majorité au sein du Sénat pour d'une part, prendre part à la controverse suscitée par la Réforme des Collectivités Territoriales mais surtout pour aborder l'avenir institutionnel du Pays Basque, « toujours laissé au bord du chemin » à chaque réforme.

L'Acte III de la décentralisation est en cours d'écriture, Jakes Abeberry, Alain Hiriart et Jean-Michel Galant<sup>1</sup> demandent au Conseil des Élus de se saisir pleinement de la question de l'avenir institutionnel du Pays Basque afin que, pour une fois, dans l'histoire de la décentralisation, l'institution Pays Basque ne soit pas considérée comme un vœu pieux mais plutôt comme l'expression de la volonté souveraine d'un territoire.

(1) « Sénat et institution Pays Basque », tribune libre — Le Journal du Pays Basque, 19 octobre 2011



## Changement du Pays Basque Conseilua (1994 – 2013 ?) III

En novembre, Virginie Brillant vice-présidente, consacre cette dernière partie aux trois hypothèses immédiates de changement de majorité au sein du Sénat puisque le Président du Sénat a saisi le M. Jakes Abeberry, lors de l'Assemblée Plénière du 13 octobre a demandé officiellement que les propositions avancées par M. Le Conseiller Municipal méritent d'être étudiés.



### Première approche des 3 options pour le Pays Basque d'après 2013

Contexte : La décentralisation, un moyen de changer de vie annoncé en 1981

Alors que le projet de loi sur la décentralisation était présenté l'Assemblée Nationale, Gaston Deferre affirmait « Il faut engager le pays de façon irréversible dans la décentralisation. Le projet de loi, présenté par le gouvernement a pour objet de transférer le pouvoir aux élus, aux représentants des collectivités territoriales librement désignés par leurs concitoyens (...) Il faut des communes, des départements et des régions des institutions majeures, c'est-à-dire libres et responsables... »

Selon Georges Burdeau<sup>2</sup>, « une activité est dite décentralisée lorsque les règles qui la commandent sont édictées par des autorités émanant du groupe qu'elle concerne. Ce qui caractérise donc un groupement territorial lorsqu'il est décentralisé, c'est son affranchissement, quant à l'activité visée, à l'égard du pouvoir central ».

Ainsi, la Loi n°82-213 du 2 mars, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions permet à la région de devenir une collectivité territoriale à part entière comme le département et la commune, mais surtout l'assemblée délibérante du Conseil Régional est élue au suffrage universel direct. Les organes exécutifs du département et de la région sont élus par les assemblées délibérantes et non plus nommés par l'État.

Ensuite, la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à « l'organisation décentralisée de la République » fait de la décentralisation un des principes fondamentaux de la République, inscrit la Région dans les « collectivités territoriales », autorise l'expérimentation jusqu'alors interdite au nom de l'égalité républicaine, pose la subsidiarité comme un moyen de répartition de compétences entre l'État et les collectivités locales, organise les conditions dans lesquelles les citoyens participent aux décisions locales et garantit aux collectivités locales leur autonomie financière.

Par la Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la Région se voit confortée dans sa mission d'animation et de coordination du développement économique avec l'élaboration du « schéma régional de développement économique ». Sa compétence en matière de Formation Professionnelle s'étend à la détermination des besoins par la confection du « plan régional de développement de la formation professionnelle. »

Le changement de gouvernement en 2007 annonce une Révision Générale des Politiques Publiques ainsi qu'une mutation territoriale avec la Réforme des Collectivités territoriales.

C'est ainsi que le 23 janvier 2008, la « Commission pour la libération de la croissance française » produit 316 propositions dont la 260<sup>ème</sup> provoque un séisme parmi les élus locaux puisqu'elle envisage de renforcer les régions et les intercommunalités en faisant disparaître en 10 ans l'échelon départemental.



Le « Comité pour la réforme des collectivités locales » doit alors étudier « les mesures propres à simplifier les structures des collectivités locales, à clarifier la répartition de leurs compétences et à permettre une meilleure allocation de leurs moyens financiers. »

L'aboutissement de la réflexion engagée par ce Comité : la Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales. Voici en substance les grands axes de la réforme dans la Loi de 2010 :

- Généraliser l'intercommunalité : il s'agit de rationaliser les structures intercommunales pour les rendre plus efficaces. Pour ce faire, il est nécessaire d'élaborer une carte intercommunale. Ainsi, dans chaque département, et donc dans le nôtre, le Préfet doit avoir arrêté un « schéma départemental de coopération intercommunale » qui prévoit la couverture totale du département par les communautés et la rationalisation des structures intercommunales existantes qu'elles soient communautaires ou syndicales, avant le 31 décembre 2011. Dès la publication du schéma et jusqu'au 1er mars 2013, le préfet dispose de tous les pouvoirs nécessaires pour installer sur la totalité du territoire départemental, les structures arrêtées par le schéma.
- Instituer le Conseiller territorial : la réforme nous propose d'élire des conseillers territoriaux qui siègent au Conseil régional et au Conseil Général. Le département des Pyrénées-Atlantiques compterait 45 conseillers territoriaux.
- Créer des métropoles, des communes nouvelles : les métropoles apparaissent comme une nouvelle catégorie d'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qui regroupe plusieurs communes qui forment un ensemble de plus de 500 000 habitants pour élaborer et conduire un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, social, éducatif et culturel afin d'améliorer la compétitivité et la cohésion de son territoire. Aussi, le regroupement de communes, de départements et de régions et la fusion entre département et région sont permis par la loi. Elle prévoit également la création de communes nouvelles en utilisant l'intercommunalité comme une étape vers la constitution d'une commune nouvelle.
- Promouvoir un nouveau modèle de développement durable avec la création de pôles métropolitains : ils sont le fruit de l'accord de plusieurs EPCI à fiscalité propre qui rassemblent au moins 300 000 habitants avec un EPCI de plus de 150 000 habitants et 120 000 si celui-ci est limité d'un État étranger. Ce pôle fonctionnerait comme un Syndicat Mixte.

(2) Traité de Science Politique, ed. LGDJ, 1967.



Avec ces quelques éléments contextuels, il est possible d'aborder les options envisagées pour le Pays Basque post-2013.

## Le statu quo ou la forme institutionnelle :

Aujourd'hui, le Pays Basque s'inscrit dans un cadre juridique qu'est le « Pays » et sa gouvernance est assurée par le dispositif Conseil des Élus / Conseil de Développement du Pays Basque.

Néanmoins, la loi sur la réforme des collectivités territoriales fait disparaître la possibilité de créer des Pays et par voie de conséquence supprime ce cadre juridique.

Créé par la Loi Pasqua<sup>3</sup> et modifié par la Loi Voynet<sup>4</sup> « pays » est une catégorie administrative française d'aménagement à caractère géographique désignant un territoire présentant une « cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi » afin d'exprimer « la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres et de permettre l'étude et la réalisation de projets de développement. Produits d'une démarche volontaire et contractuelle des communes, ils ne couvrent qu'une petite partie du territoire français. »

De plus, l'article 51 de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a supprimé la possibilité de créer de nouveaux pays, et dispose que « les contrats conclus par les pays antérieurement à cette abrogation sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance ».

Le « Pays » Pays Basque est voué à disparaître avec la finalisation du Contrat Territorial en 2013.

## La Constitution d'un Établissement Public ou d'un Syndicat Mixte

Parmi les types de regroupements proposés par la Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, aucun ne s'adapte à l'échelle Pays Basque (au sens de l'arrêté du 29 janvier 1997, 158 communes). En effet, à ce jour, la population du Pays Basque ne suffit pas à constituer un pôle métropolitain<sup>5</sup> (Article L. 5731-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales) et encore moins une métropole.

## Un calcul possible : intercommunalités + État = du Syndicat Mixte Ouvert

Une solution juridico-administrative éventuelle mais politiquement périlleuse

Comme l'évoquait Nora Berra dans sa réponse à M. Le Député Jean Grenet, la solution qui est vraisemblablement envisagée est celle qui consiste à constituer un Syndicat Mixte (établissement public)<sup>6</sup>, visant à institutionnaliser un « Pays ».

En effet, plus d'une quarantaine de « Pays » ont choisi un statut de syndicat mixte<sup>7</sup>.

Selon les collectivités qui le composent, le Syndicat Mixte pourra être fermé ou ouvert. Le Syndicat Mixte Fermé est composé de communes et d'EPCI ou uniquement d'EPCI. Le Syndicat Mixte Ouvert doit intégrer au moins une collectivité territoriale ou un groupement de ces collectivités mais également d'autres personnes publiques comme l'État<sup>8</sup>.

La répartition des sièges au sein du comité syndical entre les collectivités locales et les établissements publics membres du syndicat mixte est fixée par les statuts. Le président du syndicat mixte est élu par le comité syndical ou, si les statuts le prévoient, par le bureau qu'il a constitué.

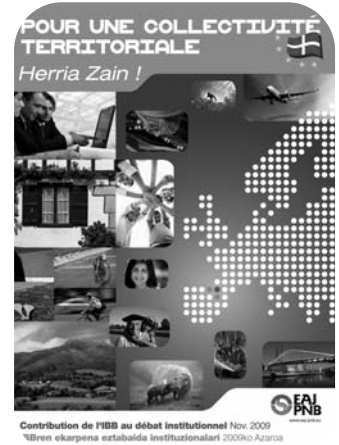
La création du syndicat mixte peut être autorisée par arrêté du représentant de l'État dans le département siège du syndicat. La décision d'autorisation approuve les modalités de fonctionnement du syndicat mixte. Cependant, le Syndicat Mixte est un établissement public soumis au principe de spécialité, d'une part. Les statuts du Syndicat Mixte doivent préciser le type d'intervention. D'autre part, l'établissement public ne peut pas exercer des compétences que ses membres n'ont jamais détenues.

Si l'institutionnalisation d'un « Pays » peut se faire en utilisant la figure juridique du Syndicat Mixte, elle peut également se traduire à travers la création d'une Collectivité Territoriale à Statut Particulier au sens de l'article 72 de la Constitution du 4 octobre 1958.

## La création d'une Collectivité Territoriale à Statut particulier

En citant les articles 2 et 3 de la Charte de 1985<sup>9</sup>, Charles Marcou affirmait que « la collectivité locale se définit par le droit et la capacité effective de régler et de gérer une part importante des affaires publiques sous sa propre responsabilité et au profit de sa population. Ce droit s'exerce par des organes élus par la population et par la participation directe de la population. »<sup>10</sup>

Telle est la volonté exprimée par une grande partie de la population au Pays Basque dont je fais partie. Notre position se base sur quatre critères : territorial, politique, administratif et juridique.



- Le critère territorial concerne l'espace géographique sur lequel vit la population et détermine le cadre d'exercice des compétences dévolues à la collectivité. En l'occurrence, le territoire Pays Basque est celui des 158 communes qui le composent.
- Le deuxième critère porte sur la possibilité des habitants de ce territoire à désigner leurs représentants pour exercer les compétences détenues par la Collectivité, lieu de l'expérience démocratique immédiate, en vertu de la Constitution et de la loi.
- Le troisième critère est relatif à la structure juridico-administrative qui permettra à la collectivité de normer, structurer et réguler les besoins de la population.
- Le quatrième critère et non moins important est celui des compétences, c'est-à-dire l'aptitude de la collectivité à agir.

Si d'un point de vue de la théorie, la notion de collectivité territoriale résulte assez claire, il convient de s'interroger sur le « statut particulier » qui caractériserait la Collectivité Pays Basque.

Altération de la rationalité de l'organisation administrative territoriale, les statuts particuliers se sont justifiés par les circonstances comme l'éloignement de la métropole pour des régions d'outre-mer, l'histoire pour Paris ou une spécificité culturelle pour la Corse.

L'article 72 de la Constitution énonce que : « Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départe-

(3) Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT), dite Loi Pasqua / (4) Loi n°95-115 du 4 février d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire / (5) Le premier Pôle métropolitain est en voie de création : « Le sillon Lorrain ». Les statuts de cette nouvelle structure ont été déposés en préfecture le 19 septembre. Le Syndicat mixte se compose de la Communauté d'Agglomération Epinal-Golbey, Communauté urbaine du Grand Nancy, la Communauté d'Agglomération Metz métropole, la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville soit un total 1.158.332 habitants.

(6) Article L. 5721-1 du Code Général des Collectivités Territoriales / (7) Rapport n°175 portant diverses dispositions relatives à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction, Par MM. Dominique BRAYE et Charles GUENÉ, p.90. / (8) Article L. 5721-1 du Code Général des Collectivités Territoriales / (9) Charte de l'autonomie locale du 15 décembre 1985 adoptée dans le cadre du Conseil de l'Europe. STCE n°122

(10) Marcou, G., « Les collectivités locales en Europe », in Les collectivités locales et l'Europe, Regards sur l'actualité, n°331, la Documentation française, 2007, p.53 et s.



ments, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer régies par l'article 74. Toute autre collectivité territoriale est créée par la loi, le cas échéant en lieu et place d'une ou de plusieurs collectivités mentionnées au présent alinéa. »

La création d'une collectivité territoriale spécifique nécessite le vote d'une loi.

Aussi, il peut paraître intéressant d'évoquer le cas de la Corse, catégorie nouvelle de collectivité territoriale.

### L'exemple de la Collectivité territoriale de Corse

La Corse accède au Statut de Collectivité territoriale en 1982. Outre les motifs qui ont justifié la création de cette collectivité, les articles L. 4421-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « Les organes de la collectivité territoriale de Corse comprennent l'Assemblée de Corse et son président, le conseil exécutif de Corse et son président assistés du conseil économique, social et culturel de Corse. »

#### Ses organes

- L'assemblée de Corse

L'assemblée délibérante est composée de 51 membres élus au scrutin de liste à deux

tours pour cinq ans. Deux sessions ordinaires sont célébrées chaque année.

L'assemblée élit son président et un bureau composé de dix membres outre le président. Elle règle par ses délibérations les affaires de la Corse, contrôle le Conseil exécutif, adopte le budget et le compte administratif puis vote le « plan de développement et d'aménagement durable ».

- Le Conseil Exécutif

Le Conseil dirige l'action de la collectivité territoriale.

Il comprend un président et six conseillers, élus au scrutin de liste parmi les listes présentées par les groupes de l'assemblée de Corse.

Le Président du Conseil Exécutif prépare et exécute les délibérations de l'assemblée, ordonnance les dépenses et prescrit l'exécution des recettes, dirige les services et gère le patrimoine de la collectivité territoriale

- La Conseil Économique et Culturel de Corse

Composé de 51 membres, il s'agit d'un organe consultatif.

Le Conseil est consulté lors de l'élaboration du plan de développement, du schéma d'aménagement et sur l'organisation des transports sur l'île.

Une Collectivité territoriale pour une nouvelle université



#### Ses compétences

En matière d'identité culturelle, la Corse dispose des compétences des départements et des régions métropolitaines (carte scolaire, financement des dépenses d'investissement des collèges et lycées, carte des formations supérieures et des activités universitaires. L'assemblée adopte un plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses. Elle engage aussi des actions de promotion culturelle par exemple.

En termes de développement économique, la Corse vote un « plan d'aménagement et de développement durable » fixant les objectifs économiques et sociaux du territoire, mis en œuvre par contrat de plan avec l'État.

## Conclusion

À travers cet article, il s'est agi simplement d'informer et d'alimenter un débat important pour l'avenir de notre territoire. L'objectif étant d'abord pédagogique, il m'a semblé important de rappeler la singularité du Pays Basque à travers son mode de gouvernance CEPB/CDPB. Ce dispositif très mal connu sur notre territoire a joué et joue un rôle prépondérant dans l'évolution du Pays Basque.

Le dispositif CEPB/CDPB est venu réduire une fracture territoriale : le déséquilibre entre un littoral objet de toutes les convoitises et un Pays Basque Intérieur marginalisé, décelé au préalable par une analyse sur l'aménagement du milieu rural Pays Basque, mené par l'association HEMEN ELKARTEA en 1993.

Pendant plus de 15 ans, le Pays Basque a été un territoire de projets animé par ce dispositif inédit fonctionnant à partir d'un modus operandi innovant reposant sur la concertation, la persévérance et le consensus. L'objectif étant de mettre en cohérence un projet d'aménagement et développement et une identité confortée de valeurs. Parmi

les réalisations importantes la création de l'Office Public de Langue Basque qui vient couronner 40 ans de défense de l'euskara. L'Etablissement Public de Foncier Local attribue une autonomie au Pays Basque dans la gestion de son foncier.

Les réformes engagées depuis 2007-2008 nous conduisent à nous interroger sur notre avenir institutionnel. Comme le soulignait Jakes Abeberry, l'avenir institutionnel du Pays Basque a toujours été écarté d'un revers de mains lors des réformes successives. Il nous appartient d'exiger que l'avenir de notre territoire soit un point de l'ordre du jour des débats parlementaires mais peut-être aussi des prochains programmes électoraux (élections présidentielles et législatives).

Ainsi, la réflexion engagée par le dispositif du Conseil des Élus et du Conseil de Développement du Pays Basque constitue un moment charnière pour l'histoire de notre territoire.

Nous devons nous interroger sur ce que nous voulons :

D'abord, saurons-nous nous satisfaire d'un Syndicat Mixte Pays Basque, qui constituerait une solution qui tente de conjuguer le dispositif ancien avec une modalité utilisée pour l'institutionnalisation des Pays. Cette hypothèse sous-tend une autre question : que devient le Conseil de Développement ? Un Conseil Économique et Social du plus dans le panorama, un outil d'ingénierie territoriale ou un acteur incontournable dans le projet de territoire ?

Ensuite, sommes-nous prêts à nous engager dans le processus législatif pour qu'à travers une loi, le Pays Basque se convertisse en Collectivité territoriale ? Pourrions-nous signer « un contrat originaire » locale : celui par lequel le peuple se constitue comme peuple dans la décision de se soumettre à une loi commune<sup>11</sup> ? Selon Kant, « Seule la volonté concordante et unie de tous, en tant que chacun décide la même chose pour tous et tous la même chose pour chacun, par conséquent seule la volonté universellement unifiée du peuple peut donc être législative.<sup>12</sup> »

Virginie Brillant

(11) Kant, E., *Projet de Paix Perpétuelle*, Librairie philosophique J.Vrin

(12) Kant, E., *Métaphysique de mœurs II. Doctrine du droit. Doctrine de la vertu*, trad. Alain Renault, GF-Flammarion, p.128-129



## **Interview de E.T.A. : E.T.A. fixe l'ordre du jour**

Voici une analyse d'Imanol Lizarralde à propos d'une interview donnée par ETA au journal GARA en novembre 2011

### **Le cessez-le-feu définitif**

La brièveté du communiqué de ETA, annonçant la fin de la lutte armée, paraissait étrange et remplie d'omissions, ce qui a donné lieu à tout un tas de drôles de spéculations. La dernière interview de ETA vient remplir ce vide et donne de surcroît une nouvelle impulsion à la campagne électorale d'Amaiur. L'organisation armée consacre plus d'une dizaine de pages denses à expliquer les raisons de son dernier communiqué. Ce qui frappe en premier, est le ton utilisé pour juger l'ensemble de l'arc politique basque, espagnol et français ; de plus, ce communiqué fixe les jalons de la feuille de route du processus actuel.

L'esprit unificateur de l'interview est le suivant: ETA pose des exigences et fixe des priorités à tous les agents politiques de notre peuple. C'est ce qu'implique le propre journaliste intervieweur de GARA, Inaki Soto : « C'est la même ETA qui, en ce moment, est un des acteurs principaux, un protagoniste politique important ». Comme le dit la devise qui apparaît sur la photo de l'interview, sur l'anagramme de l'organisation, et sur la poitrine des encapuchonnés, ETA applique le « Bietan Jarrai », soulignant ainsi le caractère politique de sa lutte et de ses revendications à qui elle tente de donner une nouvelle impulsion au moyen de la fin de ses activités armées.

### **Un scénario planifié**

Des analyses triomphales pourraient nous amener à sous-estimer le degré d'anticipation avec lequel le MLNV a organisé le scénario actuel post cessez-le-feu. Bien que le PSOE ait tenté de mettre en avant l'importance du rôle qu'il a joué ces deux dernières années, promouvant ainsi le bras politique du MLNV, ETA fait preuve d'un mépris souverain pour le gouvernement de Zapatero :

« Selon nous, savoir quel est le parti qui gère le gouvernement espagnol n'est pas une variable décisive. De plus, en comparaison avec la position du PP, on ne peut pas dire que le gouvernement du PSOE ait montré une volonté particulière pour s'engager vers la solution démocratique du conflit. Quelle que soit la couleur du futur gouvernement espagnol à partir du 20 novembre, il aura sur le bureau le conflit qu'il maintient avec Euskal Herria. Il aura aussi un

appel concret lancé par la Conférence Internationale et par ETA elle-même ».

ETA affirme, dans son texte de 2009 sur le Processus Démocratique, que le gouvernement de Zapatero est « amorti », qu'il n'en peut plus, et qu'il faudra discuter avec le Parti Populaire. En dépit des efforts socialistes, comme le démontre Ramon Jauregui, qui souligne la différence (différence niée par ETA) entre les socialistes et les populaires face à la fin heureuse du processus de paix, ETA rejette ses partenaires de dialogues. Pour ETA, c'est une question de principe de tromper ses interlocuteurs ; elle le fit aussi lors de Lizarra-Garazi, reprochant à l'époque au PNV et à EA leur manque d'engagement.



Pour ETA ce qui est important réside dans le fait que la pression populaire soit capable de forcer le gouvernement à faire ce que les armes n'ont pas réussi : « la clef se trouve dans le fait que chaque fois plus de citoyens et de citoyennes s'engagent en faveur de ces revendications (respect des « droits des prisonniers politiques » ; en finir « avec la stratégie de l'illégalisation », et obtenir « que soient reconnus les droits du peuple basque ») et qu'ainsi la pression augmente ». C'est cela l'exigence que fait ETA au « pôle souverainiste ». Nous voyons également ici l'usage que fait ETA de la Conférence Internationale, utilisant les conditions ambiguës émises par celle-ci, et en réclamant, par conséquent, de la part du gouvernement espagnol qu'il fasse de nouveaux pas à son tour.

### **Une interprétation erronée**

Pour mieux illustrer les divers contenus de cette interview, je prendrai comme référence l'article de Luis R. Aizpeolea dans le journal El Pais (La vulnérabilité de ETA, 13-11-2011). Selon Aizpeolea, ETA recon-

naît implicitement « sa vulnérabilité », et les jalons qui marquent cette reconnaissance sont triples : « le Pacte de Ajuria Enea, la Loi sur les Partis Politiques, et la rupture du processus de dialogue de 2006, avec l'attentat du Terminal 4 de Barajas ». Le problème de la lecture faite Aizpeolea de ces jalons est qu'il fait abstraction de faits pourtant facilement vérifiables, et qu'il omet l'interprétation que fait ETA de ces mêmes faits.

### **Le Pacte d'Ajuria Enea**

Commençons par le Pacte de Ajuria Enea. Il est vrai que le MLNV, à la fin des années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990, a été soumis à une quarantaine de la part du reste des partis basques, nationalistes ou constitutionnalistes et de la part aussi de la société au moyen de mobilisations pacifistes et institutionnelles. Mais le Pacte d'Ajuria Enea a été rompu, et le MLNV a réussi à retourner le rapport de force, et a mis fin à sa quarantaine en attirant le PNV dans le processus de Lizarra, pendant qu'il discutait avec les socialistes. Le tout en ayant déchainé au long des années 90 la « socialisation de la souffrance ». Le Pacte de Ajuria Enea n'existe plus, et la division entre les partis signataires est profonde. Aizpeolea veut présenter comme étant un succès un échec dont nous souffrons les conséquences aujourd'hui plus que jamais.

### **La Loi sur les Partis Politiques**

Abordons la question de la Loi sur les Partis Politiques. Il est vrai que ETA affirme que « tout ceci a provoqué un arrêt dans le processus de libération : le blocage. Et ce qui était encore plus préjudiciable, il a mis en grave danger les conditions créées (à Lizarra-Garazi, c'est à dire la rupture du pacte de Ajuria Enea). La gauche abertzale devait prendre l'initiative pour sortir de ce piège et pour poser les bases d'un nouveau cycle politique ». Il est évident qu'un tel « blocage » a été réparé grâce à l'ouverture d'un nouveau « processus ». C'est ce que remarque ETA avec un certain accent de triomphalisme : « Les États ont préparé le piège pour en finir avec la gauche abertzale, mais nous nous



sommes échappés, et nous avons porté la confrontation sur un nouveau scénario, hors de leur contrôle. De plus, la gauche abertzale n'a pas changé ses objectifs politiques, elle n'a pas cessé de lutter. Au contraire, l'appui et les options pour atteindre ses objectifs ont augmenté. La crédibilité du chemin proposé a aussi augmenté. L'indépendantisme s'est structuré solidement et s'est doté de nouveaux moyens ».

ETA souligne ici les potentialités positives du Bietan Jarrai. Pendant que l'État souhaite utiliser le recours à la lutte armée comme prétexte pour condamner l'ensemble du MLNV à l'illégalité et à la clandestinité, le nouveau processus de paix réussit à éviter « le piège » de l'État, et renforce politiquement le MLNV en le dotant de nouveaux alliés et d'une nouvelle couverture électorale, tout en lui permettant de mobiliser sa base avec un espoir plus fort que jamais. La confrontation avec l'État, avec la fin de la lutte armée, change de caractère ; elle acquiert un caractère politique. Mais elle ne change pas les objectifs du MLNV, qui sont toujours les mêmes : forcer l'État d'une manière ou d'une autre. Le cessez le feu et la présence tutélaire de ETA constituent également des facteurs de renforcement du MLNV. C'est ce qu'affirme l'organisation : « Au moment où nous nous trouvons, obtenir une plus grande adhésion autour de notre projet, accumuler des forces pour confronter notre peuple à l'État, et activer la majorité sociale qui est en faveur du changement, seront les clefs pour abattre ce mur (des États). Pour cela, ETA a pris cette décision historique (de cesser le feu). Afin de récolter les fruits de ces années de lutte et de les mettre au service de cette stratégie ».

## Un cessez le feu calculé\*

La stratégie de l'illégalisation a eu un facteur contreproductif par rapport à ses objectifs : celui de renforcer la « raison morale » du MLNV, ce qui lui a permis de récupérer une partie de l'appui qu'il avait perdu en 2001, et de l'augmenter au moment où Bildu a été légalisé. C'est, pour ETA, une grande victoire, et c'est le début de futures victoires encore plus grandes. Finalement Aizpeolea remarque : « ETA reconnaît qu'elle s'est trompée en rompant le processus de dialogue qu'elle a eu avec le gouvernement Zapatero en 2006. Rupture au moyen de l'attentat du Terminal 4. Cette rupture l'a isolée de ses bases et lui a créé un conflit avec la gauche abertzale. Cinq ans après, elle reconnaît que la gauche avait eu raison quand, à cette époque, elle avait mis en doute la voie terroriste ».

Aizpeolea veut ici souligner les contradictions internes au MLNV, qui ont forcé ETA à décider du cessez-le-feu. L'organisation armée dit ceci sur ce thème :

« Il y a eu différentes lectures, et ceci a influencé le débat sur les différents aspects de la stratégie : à propos du moment d'ouvrir le processus, sur ses caractéristiques ou sur la fonction de la lutte armée elle-même. En d'autres cas, même en étant d'accord avec la stratégie, les divergences se seraient manifestées au moment de la concrétisation de celles-ci. Au delà des lectures différentes, il y a eu d'autres problèmes, surtout à propos de la forme à adopter pour ouvrir et développer le débat. Bien que ce fût une discussion fructueuse, elle a laissé des traces et des doutes. ETA, du fait de ses responsabilités, a fait son autocritique. Car à ce moment-là, elle n'avait pas accompli convenablement la fonction qui lui revient envers la gauche abertzale. Dans ce contexte, l'État espagnol c'est efforcé à créer une scission dans la gauche abertzale. Mais il a échoué, car la gauche abertzale a démontré une grande maturité et un sens aigu de ses responsabilités. Elle a disposé des moyens pour gérer les contradictions et pour unifier les critères, en acceptant toujours qu'il puisse exister des visions différentes, et que tout ceci est parfaitement licite. Aujourd'hui nous pouvons dire avec fierté qu'il existe une forte cohésion interne dans la gauche abertzale, à la différence de ce qui se passe dans d'autres forces politiques ».

## La division des adversaires

Cette dernière affirmation n'est pas qu'une péroraison triomphale de la part d'ETA. La division des autres partis politiques est un élément réel. Le PNV se trouve divisé et affaibli, le PSOE aussi, et même l'Etat, comme le remarque ETA dans l'interview, se trouve divisé entre ses divers appareils tels que le judiciaire, et aussi entre le PP et le PSOE : « Il a cité la crise de l'État espagnol, et cela est vrai. En plus de la crise économique, il vit une profonde crise politique et institutionnelle. Le modèle des Autonomies créé grâce à la réforme politique chancelle. Et les disputes entre les pouvoirs de l'État sont constantes. À tout ceci il faudrait ajouter cette culture politique qui s'est installée en Espagne, suivant laquelle la dispute entre les partis se développe de façon agressive et démesurée. Le résultat en est une instabilité structurelle ».

Face à ce panorama, il est logique que l'organisation armée souligne « la cohésion interne » entre les différents groupes du MLNV, y compris ETA. Aizpeolea omet que, après l'attentat du Terminal 4, le gouvernement socialiste a continué en 2007 à négocier aussi bien avec ETA qu'avec Batasuna à Genève. L'État s'est laissé griser par le mirage des contradictions ponctuelles du MLNV. Et ceci a été un succès important du MLNV, qui lui a permis de se sauver des conséquences de l'attentat, et de conserver sa crédibilité face aux processus à venir. Le processus actuel est le fruit du processus antérieur dans un sens que Aizpeolea ne veut ou ne peut pas voir : si en 2007 Batasuna était une force partiellement illégalisée et dépréciée, à l'heure actuelle, en 2011, elle resurgit avec une vigueur renouvelée, à temps pour s'affronter, avec grande légitimité, avec un possible gouvernement du Parti Populaire. Tout ceci est un triomphe permis par l'annonce, par ETA, de la fin de son activité armée, et par la création électorale du « pôle souverainiste ».

## Tout changer, pour ne rien changer

À la fin de son article, Aizpeolea souligne « le long chemin qui nous reste encore » du fait de l'omission, de la part d'ETA, de considérations éthiques à l'heure de faire cesser son activité armée. Le problème est que ceci est exactement le problème essentiel. Le MLNV ne renonce pas au Bietan Jarrai qu'exhibent les encapuchonnés d'ETA. Pour les mêmes raisons qui permettaient à l'un des pères de la V<sup>ème</sup> Assemblée d'ETA, José Antonio Etxebarrieta, de critiquer le PNV durant l'époque franquiste. Car ETA est née avec l'intention de « Maintenir la tactique politique, pour utiliser les propres paroles de Lénine, « à travers tous les engagements politiques, dans la mesure où ils sont inévitables, fidèle à ses principes... et à sa mission révolutionnaire ». Le manque de contre poids clandestin entraîne nécessairement (pour le PNV) la déformation de l'interventionnisme en « légalisme », puis en « électoralisme ». Il est douteux que le MLNV veuille tomber, à ces hauteurs de son histoire, et avec son parcours triomphal, dans les erreurs du « légalisme » et de « l'électoralisme », et qu'il veuille renoncer au « contre poids clandestin » qui l'a toujours accompagné.

Imanol Lizarralde

www.aberriberri.com - (traduction LEMA)

\*Ndlr



## Euskara Biarritzen

Didier Borotra auzapezak euskararen aldeko nahikeria omen du. Badakigu abertzaleak badaudela bere taldean. Baina zer ikusi dugu berrikitan ? Bi eraikin handi inauguratuak izan ziren duela gutti : Ozeano Hiria eta itsas museoa. Lehenbizikoan, xehetasunak emanak dira frantsesez, ingelesez, eta espainolez. Euskara izpirik ez ! Bigarrenean, frantsesez eta kito. Milesker turistengandik ! Euskararen gehitzea ez zen gehiago kostako. Hiru hizkuntza ezartzen baldin baditugu, zergatik ez laugarren bat ? Euskara ahantzia izan ote da ala baztertua ? Ainitz bisitari etortzen zaikigu Hegoaldetik eta Iparraldean ere euskaldunak izaiten dira. Beraz ? Non dago Biarritzeko auzapezaren nahikeria famatu delako hori ? Diskurtsoetan bakarrik ? Eta gure abertzale kartsu horiek ? Biarritzek euskara bulego bat dauka, baita ere euskara axuanta, Etxeberri anderea. Zertan dabilta jende guzi horiek ? Ber gauza gertatu zen jadanik beste eraikin batekin Biarritzen: « la Maison des associations ». Ez du balio « Elkarteon Etxea » hitzen bilatzea eraikin horren aitzinaldean. Frantses hutsez ! Ibil zaitezte, ez da fitsik ikusteko ! (Euskaraz bederen).

## Biarritze ederturik

Halabaina, bi eraikin horiek interes handikoak dira hiriarentzat. Ederrena, nire gus-tuko, itsas museoa da. Liluragarria da, zinez. Itsas guzietako arrainekin, aquarium argi eta handiekin. Donostiakoa alderatuz, ederragoa da menturaz eta modernagoa beharba. Ezin dezakegu gauza bera erran Ozeano Hiriaz. Kanpotik eraikina bera aski polita da. Baina bere edukia... Zertaz betea

ote da ? Pantailatz! Badirudi telebista erakusketa dela. Dena birtuala da. Bitxia da horrelako manera batez itsasoaren erakus-tea... egiatzko itsasotik ehun metrotara. Ulertzen dut pantaila horiek beharrezkoak direla zientifikoki aipatzeko munduko itsaso desberdinak. Baina ez bakarrik euskarri horretaz ! Haurrak omen dira antolatzaileen jomuga eta hurrek bideojokoak maitatzen dituzte. (Bidenabar, Biarritzen gero eta haur gehiagok euskara ikasten dute.) Ados. Baina Ozeano Hiri horretan ez badute bes-terik aurkitzen etxean baino, zertarako joa-nen lirake horretara ? Hurrek hunkitzea maitatzen dute oroz gain. Ongi izanen zen txalupa, itsas lanabesak, edota zernahi gauza konkreturen ikustea ere. Mundu birtual batean murgitzea ez da itsasoan murgitzea bezala. Nire inguruan entzun dudanez, eraikin horrek ainitz jende atzipetu ditu. Gainera, sartzeko saria ez da emana. Beharrezkoa zen zerbaiten egitea Biarritzen itsasoari buruz, itsas museoaz gain. Etorkizunak erranen du arrakasta ukanen duenez.

## Beti Biarritzen

Eta beti euskarari buruz. Badakigu aspaldidanik aritzen dela A.E.K. euskara irakasteko helduei Euskal Herri guzian. Baina denek ez dakite Biarritzen dagoela beste elkarte batek ber gauza egiten duena : « Maite dugulako » elkarte. Hala ere duela jadanik zortzi urte euskaradunak « ekoizten » dituela. Hura ere Euskara Erakunde Publikoak lagundurik. Ikasteko beste manera bat proposatzen du : liburua daukate, etxean egiteko ariketak emaiten dituzte, eta elkarrizketako kurtsoak, maila guzietan. Interesatuak baldin bazarete deitzen ahal duzue zenbaki honetara : 05 59 23 97 07.

## E.T.A.ren bukaera

Azkenean! Hilak, zaurituak, doluak, bel-durra, herra, hori guzia betiko bukatua al da zinez ? Ez gara pentsatzera ausartzen. Baina nahi dugu sinetsi. Kagulak eta armak bazterturik erabat, biharamunak kantuz ariko dira azkenean eta Euskaldunek dute kantuen hitzak idatziko, bozkatuz. Espaniak eta Frantziak beren aitzakiarik hoberena galdu dute, indarkeriarena. Oroitzen naiz, duela hamabost urte, nire alaba ama eskolan zegoelarik, ikastolan, eta norbaiti Seaskako egutegi bat saldu nahi nion. Hark erantzun zidan : "A, bai, ikasatolentzat, eskola delako horiek non irakasten diezue hurrei bonbak egiten !" Ez dugu gehiago holakorik entzunen. Orai, demokratak baldin badira, pouplu baten nahia entzun beharko dute. Nazioarteko iritzia ez da gehiago gure kontra izanen, gure aldekoa baizik. Ez da denbora kontu bat baizik. Nahi badugu, eta nahi dugu, gure xedea lortuko dugu: erabakitze eskubidea. Europa Batu batean Euskal burujabetza eta euskararen normalizazioa. Orai arte, armak erabiltzean indarrak emaiten zituztenek gurekin Euskal Herri libre bat eraikiko dute. Horrek adorea, adimena, antolakuntza gehiago eskatzen du bonba bat zartaraztea baino. Bada non josta! Eta gu, E.A.J.n badakigu zer den, hogeita hamar urtez geroztik. Aintzinatu gara, ez da dudarik. Baina orai lasterrago aintzinatuko gara. Milesker nazioarteko mahaikideei. Prozesuak sinesgarritasuna hartu du haiei esker. Lanari lot gaitezen !

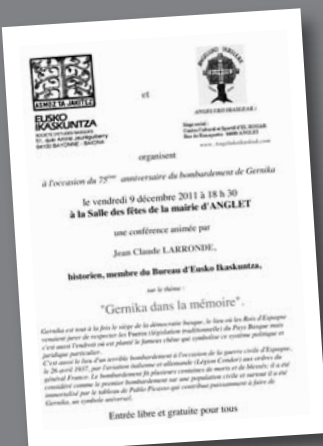
## Conférence de Jean-Claude Larronde

### « GERNIKA DANS LA MÉMOIRE »

Le vendredi 9 décembre 2011 à 18 heures 30 à la Salle des Fêtes de la Mairie d'Anglet

Organisée par Angeluko Ikasleak et Eusko Ikaskuntza

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE.



"Gernika est tout à la fois le siège de la démocratie basque, le lieu où les Rois d'Espagne venaient jurer de respecter les Fueros (législation traditionnelle) du Pays Basque mais c'est aussi l'endroit où est planté le fameux chêne qui symbolise ce système politique et juridique particulier.

C'est aussi le lieu d'un terrible bombardement à l'occasion de la guerre civile d'Espagne, le

26 avril 1937, par l'aviation italienne et allemande (Légion Condor) aux ordres du général Franco. Le bombardement fit plusieurs centaines de morts et de blessés ; il a été considéré comme le premier bombardement sur une population civile et surtout il a été immortalisé par l'œuvre de Pablo Picasso qui contribua puissamment à faire de Gernika, un symbole universel."



## **Elections législatives du 20-N : Pays Basque et Navarre, plus abertzale que jamais !**

Le 20 novembre dernier, l'Espagne renouvelait son Parlement, les "Cortes Generales", c'est à dire le Congrès des députés et le Sénat, selon un scrutin proportionnel par province, et non par autonomie.

### **Le tsunami "populaire" brisé sur les grèves basques et catalanes**

Comme annoncé par les sondages depuis des semaines, Mariano Rajoy et son Parti Populaire (droite) sont sortis grands vainqueurs de l'élection, en obtenant une majorité absolue de 186 sièges au Congrès (44,62%), contre 110 sièges seulement au PSOE de José Luis Rodriguez Zapatero et de son candidat, Alfredo Perez Rubalcaba (28,73%). La vague bleue du PP a submergé l'ensemble de la péninsule, à l'exception du Pays Basque et de la Catalogne. Le Parti Populaire dispose désormais de quasiment tous les leviers du pouvoir en Espagne, où il domine de façon hégémonique le Parlement, mais aussi une grande majorité de communautés autonomes et de grandes villes. La défaite la plus cuisante pour les socialistes se situe sans doute dans le basculement de l'Andalousie, fief historique du PSOE, et de la "ceinture rouge" de Madrid, qui n'est plus qu'une couronne bleu azur... Mariano Rajoy qui, sans attendre d'être officiellement investi président du Gouvernement et de prêter serment devant le Roi, a déjà contacté la chancelière allemande, Angela Merkel, n'aura droit à aucune période de grâce. Trois sujets difficiles l'attendent : restaurer la confiance des marchés financiers, affronter la crise qui dévaste l'économie et la société espagnoles, et mener à son terme le processus de normalisation politique au Pays Basque.

L'une des surprises de ce scrutin – car il y eut des surprises – vient sans doute d'un taux de participation plus faible et d'une poussée des "petits" partis, qui se partagent désormais un quart de l'électorat à l'échelle nationale espagnole. La Gauche unie / Les Verts de Izquierda Unida passe

de 2 à 11 sièges, la formation dissidente du PSOE de Rosa Díez, Union Progreso Y Democracia (UpyD) passe de 1 à 5 sièges. Et bien entendu, les nationalismes périphériques profitent d'un bipartisme hégémonique dans le reste de l'Espagne pour ouvrir les portes des Cortes à leurs peuples et à leurs nations, moyennant quelques rajustements locaux comme en Catalogne, où Esperra Republicana de Catalunya (ERC) s'effondre et au Pays Basque / Navarre où la gauche abertzale unitaire, avec Amaiur, fait une irruption fracassante. Convergencia y Unio (CiU), la formation nationaliste modérée d'Artur Mas, confirme ses excellents résultats des dernières élections autonomiques de Catalogne en obtenant 16 députés.



Objectif atteint pour Irigoien Urkullu, Président d'EAJ-PNB

### **Le Pays Basque, plus abertzale que jamais**

Dans la communauté autonome basque (CAB), l'un des deux "îlots" de la péninsule, le PP ne profite pas de l'hécatombe du PSE-EE (socialistes). La progression du Parti Nationaliste Basque (EAJ-PNB) et l'entrée en force d'Amaiur rétablissent un rapport de forces favorable au monde abertzale, un temps interrompu par l'illégalisation de la gauche abertzale historique (Batasuna). À l'issue du scrutin du 20-N, les deux partis abertzale, au-delà de leurs dif-

férences, comptabilisent 608 000 voix (51,55%) contre 464 105 voix (39,34%) pour le PP et le PSOE. La proportion reste sensiblement la même en ajoutant, de façon plus incertaine, les voix obtenues par d'autres formations, comme IU/EB d'un côté et UpyD de l'autre. La comparaison n'a que peu d'intérêt avec le scrutin de 2008, puisque la gauche abertzale n'avait pu se présenter. Le rapport de forces est naturellement inférieur de 10 points en comparaison avec les élections forales du printemps 2011 pour le camp abertzale représenté alors par EAJ-PNB / Bildu / Aralar. Il est constant que les élections générales espagnoles cristallisent une partie de l'électorat, par l'effet du vote utile, sur les grands partis espagnols. Le résultat du 20-N, pour les deux formations abertzale présentes, n'en est que plus remarquable.

### **Geroa Bai, l'heureuse surprise**

En Navarre, si le rapport de forces électoral est traditionnellement moins favorable aux abertzale, dans une communauté forale dominée, cette fois, par l'alliance entre l'UPN de Yolanda Barcina (centre droit anti-basque) et le Parti Populaire, qui obtient 38,16% des voix, le vote abertzale tire son épingle du jeu. Les deux formations Amaiur et Geroa Bai obtiennent de façon cumulée 27,11% contre 18,39% aux élections législatives de 2008. Et, fait historique, les abertzale envoient pour la première fois depuis longtemps, deux députés aux Cortes de Madrid, l'un pour Amaiur et l'autre pour Geroa Bai, en la personne de la députée sortante, Uxue Barcos.

Bien que la mécanique électorale soit peu réductible à la logique politique, une extrapolation du vote abertzale à l'ensemble d'Hegoalde (CAV et Navarre) donne un



# ELECTIONS HAUTESKUNDEAK

résultat global de 700 000 voix pour les trois mouvements qui se revendiquent abertzale, soit EAJ-PNB, Amaiur et Geroa Bai. Les scores cumulés du PP/UPN et du PSOE totalisent pour leur part 663 000 voix. Sans tenir compte, il est vrai, des voix obtenues sans représentation parlementaire par les autres candidatures, le rapport de forces est donc, à l'échelle d'Hegoalde, légèrement favorable au nationalisme basque toutes tendances confondues...

## L'effondrement socialiste hypothèque l'avenir de Patxi Lopez

Les socialistes basques n'ont pas mieux résisté que leurs co-religionnaires du reste de l'Etat espagnol. Ils perdent 5 sièges au Congrès et passent de 430 700 voix (38,14%) en 2008 à 254 100 voix (21,54%) en 2011. C'est une déroute cuisante, d'autant qu'ils sont relégués à la troisième position alors qu'aux dernières élections générales, ils l'emportaient dans les trois territoires historiques de la CAB, supplantant même pour l'occasion le Parti Nationaliste Basque. Cette défaite à la fois régionale et nationale du PSOE met le lehendakari Patxi Lopez dans une véritable impasse. Déjà dépendant du bon-vouloir de son partenaire PP au Parlement de Gasteiz, Lopez ne peut plus désormais compter sur les bonnes grâces de Madrid. La réalité électorale dans la CAB fragilise encore plus le gouvernement basque entre les mains des socialistes. Pour autant, ni EAJ-PNB ni Amaiur n'ont forcément intérêt pour le moment à des élections autonomiques anticipées. Il faut à chacun du temps pour se compter, pour s'organiser, pour se préparer à affronter les prochaines échéances électorales, en 2013, et pour espérer conquérir ou reconquérir "Ajuria Enea" (présidence du gouvernement basque).

## La lutte pour l'hégémonie abertzale

Il ne sert à rien de se voiler la face. Les excellents résultats du 20-N, tant pour Amaiur que pour EAJ-PNB, cachent mal l'âpre combat pour le leadership abertzale que se livrent désormais les deux formations du monde nationaliste, dans un panorama politique certes clarifié, mais pas forcément simplifié. Et dans une ère post-terroriste, depuis l'annonce de l'arrêt définitif de la lutte armée par ETA, qui recèle encore bien des inconnues.

## EAJ-PNB, première force politique de la Communauté Autonome Basque

Excellents résultats, en effet, si l'on considère les objectifs que s'était données chacune des formations.



EAJ-PNB continuera d'œuvrer à Madrid avec ses 5 députés

Pour EAJ-PNB, son président Iñigo Urkullu, avait annoncé la couleur : maintenir le groupe parlementaire au Congrès (chambre basse) et rester la première force politique de la communauté autonome basque. Pari réussi, alors que les sondages vaticinaient un recul électoral et parlementaire. EAJ-PNB conserve son député en Alava et ses trois sièges en Biscaye. Il perd l'un de ses deux députés en Gipuzkoa, ce qui, somme toute, semblait prévisible compte tenu de l'absence de la gauche abertzale lors du scrutin de 2008. Mais jusqu'à la dernière minute, dimanche soir, EAJ-PNB a joué son deuxième siège gipuzkoan avec Amaiur, pour finalement y renoncer pour un écart de 1 400 voix seulement. Ainsi en a décidé l'arithmétique de la loi électorale et de la logique de la règle d'Hondt (répartition proportionnelle à la plus forte moyenne). EAJ-PNB pourra donc maintenir son groupe parlementaire au Congrès, gage de représentation dans les commissions et de moyens financiers et techniques importants.

Cette bonne nouvelle ne doit pas en cacher une seconde : EAJ-PNB pourra également, pour la première fois, constituer son propre groupe parlementaire au Sénat. Le Parti d'Iñigo Urkullu double sa présence, en passant de 2 à 4 sénateurs. Les deux groupes parlementaires, au Congrès et au Sénat, devraient selon toute vraisemblance être présidés par les deux "hommes forts" d'EAJ-PNB à Madrid, respectivement Josu Erkoreka et Iñaki Anasagasti.

EAJ-PNB maintient ensuite sa position dominante sur l'échiquier politique de la CAB. Avec 323 520 voix et 27,43%, il reste la première force politique à l'échelle de la communauté autonome basque, suivi d'Amaiur (24,12%) puis du PSE-EE (21,54%) et du PP (17%). C'est donc le "vieux" parti nationaliste basque, malgré ses 116 ans d'existence, qui conserve l'hégémonie au sein du monde abertzale, face à une coalition de toutes les forces de la gauche basque : Bildu (ex-Batasuna), Eusko Alkartasuna, Alternatiba (scission de IU-EB) et pour l'occasion, d'Aralar ! EAJ-PNB a par ailleurs progressé depuis les dernières élections législatives de 2008, passant de 306 130 voix et 27,11% à 323 520 voix et 27,43% au soir du 20-N.

## Un succès pour EAJ-PNB qui n'est pas exempt de questions

Pour autant, si ces résultats confortent certainement la position d'EAJ-PNB à la veille de son Assemblée Générale de janvier 2012, Iñigo Urkullu n'a pas hésité à pointer du doigt des faiblesses ou des déséquilibres qui avaient déjà été mis en lumière lors des élections forales et municipales du printemps 2011. En effet, l'absolue hégémonie d'EAJ-PNB en Biscaye (32,63%) masque difficilement des "performances" plus inquiétantes en Gipuzkoa, où EAJ-PNB n'arrive en tête qu'à Hondarribia, et en Alava, où il obtient la quatrième position, derrière PP, PSE et Amaiur, même si c'est dans un "mouchoir de poche". Certes, en Gipuzkoa, il réduit l'écart avec la gauche abertzale depuis les élections forales de mai 2011 (Bildu + Aralar) et il reste dominant dans un grand nombre de villages alavais en dehors de Vitoria/Gasteiz, mais cela ne dispense pas la direction d'EAJ-PNB d'une réflexion en profondeur sur la pertinence de son positionnement et de son discours dans ces deux provinces, si différentes.

En Navarre, les choses sont plus nuancées. EAJ-PNB a fait le choix de la fidélité à l'esprit de Nafarroa Bai (désormais Geroa Bai) et à Uxue Barcos, sa leader charismatique. L'avenir d'EAJ-PNB dans le Vieux Royaume dépendra de sa capacité à structurer la nébuleuse encore fragile de Geroa Bai. Son image en sort cependant renforcée en Navarre.



## La dynamique Amaïur : entre succès et interrogations

politique abertzale à l'échelle Pays Basque / Navarre. Certes. Mais ce succès historique doit pourtant être nuancé.

### Pause ou fin de l'état de grâce ?

Tout d'abord, en comparaison avec les élections forales du printemps, la coalition composée de Bildu et Aralar a reculé de 8,3%, là où le PNB n'a reculé que de 3%. Au-delà de ces légers reflux, qui s'expliquent pour chaque formation par la spécificité du scrutin législatif, cela signifie surtout que la dynamique unitaire de la gauche abertzale, qui aurait dû s'amplifier avec l'incorporation d'Aralar, n'a pas fonctionné. Doit-on y voir une pause ou plutôt la fin de l'état de grâce de la gauche abertzale ?

Ce constat est d'autant plus flagrant dans le cas de la Navarre. Malgré la dynamique Amaïur, qui avait rallié les deux composantes majoritaires de Nafarroa Bai, c'est-à-dire EA et Aralar, la nouvelle gauche abertzale unie parvient à grand peine à dépasser Geroa Bai, qu'elle pensait avaler et digérer en une élection. Il n'en a rien été : non seulement Geroa

Bai maintient sa députée à Madrid, mais surtout elle talonne Amaïur avec 12,84% contre 14,87% à la gauche abertzale unie. La formation de Uxue Barcos se paie le luxe de dominer Amaïur dans la capitale Pampelune. Sans doute, la base électorale de Nafarroa Bai n'a-t-elle pas accepté la "trahison" des membres fondateurs de la coalition navarraise, et ainsi, elle a renouvelé sa confiance à la dynamique abertzale, progressiste et plurielle représentée par Geroa Bai.

L'avenir de la gauche abertzale unitaire est triple aujourd'hui : digérer ses victoires en donnant des gages de crédibilité là où elle gouverne (Diputacion de Gipuzkoa, Ville de Donostia), user de sa nouvelle légitimité face à ETA dans le processus de paix et de normalisation politique, et enfin, montrer sa capacité à créer une formation démocratique et cohérente, malgré le caractère composite de la coalition actuelle.

Mais au final, comme l'a déclaré Iñigo Urkullu au soir des élections : "Si l'Espagne reste l'Espagne, le Pays Basque reste le Pays Basque !". Punto.

Par "Manu"



## KILIKA



### Les pauvres gens !

D'accord, le monde est toujours par ci par là en feu. Des hommes et des femmes luttent en vain pour ne pas mourir de faim, sont torturés, emprisonnés, malades, humiliés, exploités. Les peuples arabes meurent, y compris des enfants, sous le joug bestial du tyran syrien. Les médias, à juste titre, en débattent à longueur de pages et sur les plateaux de télévisions. Inutile que KILIKA en rajoute. Non, nous préférons parler aujourd'hui d'un drame secret mais combien poignant, celui des clandestins de l'E.T.A. Personne n'y pense, ou presque, mais imaginez la vie qu'ils mènent aujourd'hui ! Lors des élections de 2008 encore, ils avaient de quoi s'occuper. Par exemple, ils ont assassiné d'une balle dans la tête un militant socialiste ; ce qui avait demandé du repérage, monter un commando, des véhicules, des caches, etc. Un labeur long et qui demandait du doigté (surtout pour celui qui appuyait sur la détente) mais qui leur donnait le sentiment reposant du devoir accompli. Aujourd'hui, ils doivent assister, impuissants, à la tenue de meetings de

ces mêmes socialistes au cœur des fiefs de la gauche radicale basque ! Voire pire, du Parti Populaire espagnol ! Plus de meurtres, plus de rackets, plus de menaces... quel ennui ! Tout ce qu'ils leur reste à tuer, c'est le temps. Quelle vie ! Les commandos « légaux », ceux qui ont une vie sociale normale, ont simplement perdu le côté sombre, caché, de leur existence, mais ils travaillent, ont peut-être une famille, des amis, et peuvent... aller voter ; mais les clandestins ? Toute la journée, dans une planque à jouer au Mus (jeu de cartes), à regarder la télé (Euskal telebista ?). D'ici à ce qu'ils se mettent à boire... Alors un peu d'humanité : faisons pour eux une collecte de livres, des bandes-dessinées ou des romans rigolos pour qu'ils gardent le moral. On peut aussi collecter des préservatifs (si le commando est mixte, et même s'il ne l'est pas). Les conditions de vie de ces pauvres gens est désastreuse (car ils sont en vie, eux ! Ils ne sont pas dans une tombe, à l'abri de l'ennui). Le désespoir est père de tous les vices, l'inactivité mère de toutes les dérives.

Soutenons leur moral. Si nous les laissons seuls face à eux-mêmes, qui sait ce qui peut arriver ! À ressasser leurs exploits (passés, espérons-nous), ils peuvent finir par se retrouver face à leur conscience. Non, vraiment, on ne voudrait pas être à leur place.

#### Pour en finir avec DSK

Pour en finir, oui, parce qu'il ne serait pas très charitable de s'acharner. Les faits parlent d'eux-mêmes. Le pauvre ex-Grand Homme enchaîne affaires sur affaires, de plus en plus sordides. Continuer de gloser, ce ne serait plus tirer sur une ambulance mais carrément bombarder un corbillard. Et dire qu'Elisabeth Tessier, la pythie Miterrandienne, lui avait prédit une année 2011 « géniale ». Pour un oracle, c'était sacrément raté ! Après ça, si vous préférez lire votre horoscope plutôt que LEMA, on ne peut plus rien pour vous. Le P.N.B. n'a pas la prétention de prédire l'avenir mais d'y contribuer au maximum. C'est plus sérieux, non ?



## **Un individualiste de talent : Marc Légasse (I)**

Nous avons eu ici l'occasion de parler de Luis Arana-Goiri (Lema, n°145 à 148). Bien qu'il soit son cadet de 56 ans, Marc Légasse eut l'occasion de connaître et de converser à Saint-Jean-de-Luz avec Luis Arana durant l'exil dans cette ville de ce dernier (1937-42). Lors de sa mort en 1951, il écrira dans Herria un article nécrologique, fort bel hommage rendu au frère du fondateur du nationalisme basque : « En mourant, Luis Arana Goiri n'emporte pas seulement dans la tombe un grand nom ; c'est au vrai sens du mot un « symbole » fait de mille souvenirs, résonnances du passé, sentiments romantiques de fidélité aux idées, qui disparaît avec ce vieillard de 88 ans. »

### **Ascendance paternelle**

Marc Légasse naît en avril 1918 à Paris dans une famille d'armateurs qui se consacre déjà depuis des dizaines d'années principalement à la pêche à la morue au large des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Son père Louis Légasse, né en 1870, appartenait à une famille de Bassussary. Au début du XX<sup>ème</sup>s., il dominera entièrement la vie politique, économique et sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon : il en est le maire et représente ces îles au Conseil Supérieur des Colonies ; il fonde à Paris en 1905, la société « La Morue Française » qui fusionnera huit ans plus tard avec une compagnie normande sous le nom de « La Morue Française et Séchereries de Fécamp. » En 1919, il est déjà appelé le « baron du poisson » lorsqu'il fonde à Pasajes San Juan, la PYSBE (Pesquerías y Secadores de Bacalao de España). Actionnaire majoritaire avec 49%, un de ses associés - avec 25% - n'est autre que le roi d'Espagne Alphonse XIII !

« La Morue Française » prendra le nom en 1935 de « Compagnie Générale de Grande Pêche ». Louis Légasse s'était marié avec la fille du docteur Camino, maire et fondateur de l'hôpital marin d'Hendaye. Le frère aîné de Louis, Christophe-Louis avait embrassé la carrière ecclésiastique, étant

successivement Préfet apostolique de Saint-Pierre-et-Miquelon (1899-1915), évêque d'Oran (1915-20), puis de Périgueux jusqu'à sa mort (1920-31).



De gauche à droite, Marc Légasse, Luis Arana Goiri, Jacques Légasse

### **Ascendance maternelle**

Du côté maternel, la famille a des attaches en Gipuzkoa, plus précisément à Rentería et à Lezo. Il se racontait dans la famille que son grand-oncle Gaudioso Zelaia avait été le condisciple de Sabino Arana au Collège d'Orduña. Marc Légasse - en compagnie de son frère Jacques né en 1920- vit à Paris et passe toutes ses vacances d'adolescent en Pays Basque Sud où il lui est donné de connaître de nombreux sympathisants de la tendance radicale « Jagi-Jagi ».

Pour lui, à cette époque et de son propre aveu : « Le Pays Basque nord n'existait pas. » C'est dire qu'il n'est pas du tout concerné par le mouvement eskualerriste qui édite jusqu'en 1937, Aintzina. Il écrira dans un texte de 1991 :

« Je dois confesser ici, qu'abonné à l'époque d'Aintzina, j'avais été si déçu par le ton, les thèmes et ses prises de positions politiques et surtout électorales, que... je m'en étais pratiquement détourné » avant de reconnaître un peu plus loin : « Or, c'était à tort... tous ces « Aintzinistes » d'avant guerre étaient non seulement sincères mais encore des idéalistes absolument désintéressés. Ils faisaient « pour le mieux », dans une période particulièrement trouble... »

La mort de son père en avril 1939 bouleversa la vie de Marc Légasse et entraîna son ancrage à Ciboure. À 21 ans, il se retrouvait à la tête d'une usine de conserveries, les « Entreprises Maritimes Basques » de 90 personnes (9/10<sup>ème</sup> de femmes) et de deux morutiers. Nommant aussitôt un fondé de pouvoir, il sera libre pour se consacrer entièrement à la cause basque. La déclaration de guerre en septembre 1939 le surprit à New-York, d'où il revint aussitôt ; il participa aux combats de mai - juin 1940 et reçut la Croix de Guerre avant de rentrer à Ciboure.

Jean-Claude Larronde

### **RENSEIGNEMENT ET ABONNEMENT**

25, rue Thiers Karrika - 64100 BAIONA - tél. 05 59 46 15 34 -  
fax 05 59 59 54 84 - e-mail : [contact@ej-pnb.eu](mailto:contact@ej-pnb.eu) - site : <http://www.eaj-pnb.eu>  
Heures de permanence : du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

**ABONNEMENT ANNUEL 20 EUROS** Responsables des Biltzar : Bayonne-Anglet-Biarritz,  
**Ramunxo Camblong** 06 19 97 15 75 [rxocamblong@hotmail.fr](mailto:rxocamblong@hotmail.fr) - Basse-Navarre-Soule, **Paco**  
**Arizmendi** 06 80 88 55 85 - Hendaye, **Marinette Aprendisteguy** 05 59 20 73 31 - Labourd intérieur, **Dany Camblong**  
06 82 82 86 12 [daniel.camblong@wanadoo.fr](mailto:daniel.camblong@wanadoo.fr) - Saint-Jean-de-Luz, **Jean Aniotzbehère** 05 59 54 21 32



**Euzko Alderdi Jeltzalea - Parti Nationaliste Basque**



Imprimé sur papier recyclé